



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021

F&Di

FONDATION POUR LES ÉTUDES
ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL



Une fondation pour influencer le débat international sur le développement

Créée en 2003, la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì) est un laboratoire d'idées dont la mission première est, sur la base de ses travaux de recherche, d'influencer le débat international sur les grandes questions de développement.

Fondation reconnue d'utilité publique, elle mobilise au Nord et au Sud des chercheurs de haut niveau dans le domaine du développement et propose une réflexion novatrice sur des thématiques essentielles de l'économie du développement.

Les activités de la Ferdi sont motivées et guidées par trois ambitions : promouvoir l'excellence de la recherche, rapprocher la réflexion et la décision, renforcer les capacités pour le faire.

La Ferdi met en oeuvre avec l'Iddri l'initiative pour le développement et la gouvernance mondiale (IDGM). Elle coordonne le Labex IDGM+ qui l'associe au Cerdì et à l'Iddri. Les publications de la Ferdi bénéficient d'une aide de l'État français gérée par l'ANR au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence « ANR-10-LABX-14-01 ».



www.ferdi.fr

Directeur de la publication : Patrick Guillaumont

Coordination : Fabienne Rouanet

Crédits photographiques : Didier Coricelli, Aurélie Goumy, Mélanie Hurel, Studio Hors Limite

Conception graphique : Anne Sabatié, Contre-Allée

Impression : All Numeric

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	P.2
MISSIONS	P.3
OUTILS	P.4
Outils scientifiques	P.4
Outils de diffusion	P.5
PARTENARIATS DE RECHERCHE ET LABEX	P. 6
Initiatives IDGM et IDGM+	P.6
Le Labex IDGM+ au sein de l'I-SITE CAP 20-25	P.7
Le projet de Pôle clermontois de développement international (PCDI)	P.7
PROGRAMMES	P.8
Financement international du développement.....	P.10
Financement interne du développement	P.12
Intégrations régionale et internationale.....	P.14
Climat, environnement et développement.....	P.16
Capital humain et développement.....	P.18
Chaire Confiance numérique.....	P.19
Vulnérabilités, Pays les moins avancés et autres pays vulnérables	P.20
Sécurité et développement.....	P.22
Chaire Sahel	P.22
L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DU DEVELOPPEMENT DURABLE (IHEDD)	P.24
Master Gestion de la politique économique (GPE)	P.25
Master Maîtrise d'ouvrage pour le développement (MODEV).....	P.26
Formations courtes.....	P.27
INSTITUTION	P.28
Conseil d'administration.....	P.29
Équipe.....	P.30
Partenaires	P.32

AVANT-PROPOS

La Ferdi entre dans sa vingtième année. Elle le fait en doublant le volume de ses activités, notamment en raison de l'expansion de ses activités de formation assurées par l'Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD), et grâce au soutien qu'apporte le Trésor public français à travers l'Agence française de développement au pôle clermontois de développement international, soutien qui inclut l'accueil à Clermont du Global Development Network. Ce changement d'échelle signifie non pas que la Ferdi modifie ses objectifs fondamentaux, mais qu'elle va disposer de moyens renforcés pour les atteindre.

MISSIONS DE LA FERDI

La Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdî), reconnue d'utilité publique, a été créée en 2003 à l'initiative du Centre pour les études et recherches sur le développement international (Cerdî, UCA-CNRS), principal centre de recherches français en économie du développement.

Elle a pour vocation de promouvoir la recherche et plus généralement la réflexion sur le développement économique international et les politiques qui y contribuent. Elle est devenue un think-tank bien présent dans les débats internationaux sur le développement, en particulier grâce à un vaste réseau de chercheurs de haut niveau, parmi les plus renommés dans le domaine du développement. La Ferdî associe ainsi de prestigieux Senior Fellows, professeurs d'universités ou éminentes personnalités du Nord et du Sud connues pour leur grande expérience.

La Ferdî, à travers l'organisation d'événements, l'édition de publications et la création d'indicateurs, a contribué à l'évolution des idées sur des sujets importants et divers, tels que les critères d'allocation géographique de l'aide et la façon de traiter la vulnérabilité des économies et la fragilité des Etats, l'efficacité des politiques internationales mises en œuvre en faveur des Pays les moins avancés, les façons de concilier politiques commerciales, climat et protection de l'environnement.

Valoriser la recherche francophone

La fondation promeut la contribution des travaux francophones au débat international sur les grandes questions de développement, en particulier sur la nature des politiques économiques mises en œuvre au Sud et au Nord les mieux à même de contribuer au développement durable en augmentant la capacité de choix des individus et l'égalité des chances entre les nations.

Les activités de la Ferdî sont motivées et guidées par trois ambitions : promouvoir l'excellence de la recherche, rapprocher celle-ci de la décision, renforcer les capacités pour le faire.

Avec ses partenaires l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et le Cerdî, elle anime le laboratoire d'excellence (Labex) IDGM+ « Concevoir de nouvelles politiques de développement international à partir des résultats de la recherche. Renforcement de l'Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale », un des rares Labex en économie et le seul en économie du développement.

Éclairer les décisions des acteurs publics et privés sur le développement

La Ferdî opère le lien entre la recherche et la mise en œuvre de politiques concrètes de développement aussi bien par les bailleurs de fonds que par les pays en développement. Pour cela, elle mobilise des chercheurs de haut niveau dans le domaine du développement et grâce à leurs travaux, elle se positionne sur les grands débats politico-économiques touchant au développement.

Avec la création de chaires (chaire Sahel, chaire Confiance numérique, chaire Politiques de modernisation de l'agriculture en Afrique, chaire Investissement d'impact), la Ferdî associe à la recherche les décideurs politiques, le secteur privé et les professionnels de terrain pour un plaidoyer commun.

Renforcer les capacités

La Ferdî apporte un soutien actif à des activités de renforcement des capacités en faveur des cadres et des fonctions publiques des pays en développement. Elle coordonne le programme de formation en Gestion de la Politique Économique (GPE) en coopération avec l'UCA et elle soutient la mise en œuvre du Master Maîtrise d'ouvrage pour le développement (MODEV) coordonné par l'Agence française de développement (AFD) et l'Université Clermont Auvergne (UCA).

Depuis 2018, la Ferdî, l'Iddri et le Cerdî proposent au travers de l'Institut des Hautes Études pour le Développement Durable, institut de formation du laboratoire d'excellence (Labex) IDGM+, des sessions de formations courtes en présentiel ou e-learning sur de nombreux thèmes en lien avec le développement durable.

LES OUTILS



PUBLICATIONS

Depuis sa création en 2003, la Ferdi a édité **582** publications :

25 ouvrages (édition ou co-édition Ferdi)

323 documents de travail

234 notes brèves

107 publications sur l'année 2021 dont :

40 publications en collections Ferdi (documents de travail, notes brèves, rapports et ouvrages)

10 ouvrages ou contributions à ouvrages des Senior Fellows

42 articles dans des revues à comité de lecture

15 documents de travail ou notes brèves des Senior Fellows

REVUE D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

La Ferdi co-édite avec le Cerdid la *Revue d'Économie du Développement*.

Cette revue propose une analyse économique appliquée au développement et aux relations internationales, un lieu d'échanges scientifiques sur des thèmes économiques essentiels. Lancée en 1993, elle est publiée aux Editions de Boeck Supérieur depuis 2002 au rythme de quatre numéros par an et existe en version française et anglaise depuis 2014. La *Revue d'Économie du Développement* bénéficie du soutien du CNRS, de la Ferdi et de l'Agence française de développement (AFD).



OUTILS SCIENTIFIQUES



INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTS

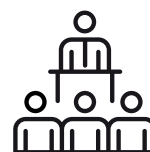
La Ferdi s'investit dans la mise au point d'indicateurs innovants, originaux et pertinents sur le développement international.

Tous les indicateurs développés sont en libre accès sur son site internet sous licence Ferdi, accompagnés des modes de calculs et des bases de données utilisés.

Cette production répond au besoin de disposer d'indicateurs nouveaux sur le développement permettant de mieux mesurer progrès, handicaps, performances, de les comparer entre pays et d'apprécier leur évolution.

La Ferdi fournit également des bases de données sur des thèmes spécifiques portant tous sur le continent africain : observatoire de la compétitivité durable, rente minière sur l'or et projets d'électrification.

<https://ferdi.fr/donnees>



CONFÉRENCES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES, ATELIERS ET SÉMINAIRES DE RECHERCHE

Depuis 2003, ce sont plus de **550 conférences régionales ou internationales et ateliers de recherche** organisés par la Ferdi.

En 2021, la fondation a organisé ou pris part à **45 conférences**.



SITE INTERNET FERDI
WWW.FERDI.FR

70 000 visites
en moyenne par an



RÉSEAUX SOCIAUX

- **LinkedIn**
<https://www.linkedin.com/company/ferdi-fondation-pour-les-etudes-et-recherches-sur-le-developpement-international/>
- **Twitter**
<https://twitter.com/FondationFERDI>



**OUTILS
DE DIFFUSION**



BLOGS

- **Les Fellows de la Ferdi**
publient en moyenne
2 à 3 articles de blog par mois
<https://ferdi.fr/medias>
- **Une plateforme** dédiée à l'entrepreneuriat
en Afrique, projet commun I&P,
Club des entrepreneurs africains et Ferdi :
www.entrepreneurafrique.com/



SITES INTERNET CONNEXES

- **Observatoire
de la compétitivité durable**
<https://competitivite.ferdi.fr/>
- **Base de données**
sur le partage de la rente minière :
<https://fiscalite-miniere.ferdi.fr/>
- **Une plateforme**
dédiée à l'initiative pour
le développement et la gouvernance
mondiale (IDGM) :
<https://idgm.org/>

PARTENARIATS DE RECHERCHE ET LABEX

Initiatives IDGM ET IDGM+

L'initiative pour le développement et la gouvernance mondiale (IDGM), soutenue par l'Agence française de développement (AFD) et renforcée par le projet IDGM+ sous le label Laboratoire d'excellence, associe la Ferdi, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et le Centre d'études et de recherche sur le développement international (Certi), Unité mixte de recherche de l'Université Clermont Auvergne et du CNRS).

Cette initiative a pour objet de concevoir de nouvelles politiques de développement international à partir des résultats de la recherche. Au-delà des membres permanents des trois institutions, l'IDGM+ bénéficie du concours de chercheurs de renommée internationale. Elle a pour ambition de développer des idées innovantes visant à influencer la définition des politiques publiques pour un développement durable. L'IDGM+ promeut la dissémination des résultats d'une recherche rigoureuse qu'il encourage et soutient, et renforce les capacités des décideurs publics et privés d'aujourd'hui et de demain.

L'IDGM+ a pour ambition de développer des idées innovantes visant à influencer la définition des politiques publiques pour un développement durable.

Les travaux de l'IDGM+ se concentrent sur trois thèmes :

- le développement durable
- l'efficacité des politiques de développement
- la régulation et la gouvernance mondiale

L'IDGM+ a été sélectionnée en 2011 dans le cadre du programme « Investissements d'avenir ». En 2018, elle a été évaluée par un jury international et prolongée jusqu'en 2024.

Le Labex IDGM+ au sein de l'I-SITE CAP 20-25

Le projet CAP 20-25 porté par l'Université Clermont Auvergne vise à faire émerger une université de recherche à forte visibilité internationale sur le site académique Clermontois. L'ambition scientifique est de contribuer de manière majeure aux évolutions scientifiques, technologiques, environnementales et comportementales permettant la conception de « modèles de vie et de production durables ».

Le Labex IDGM+ contribue au centre international de recherche 4 « Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique » de l'I-Site.

2003

Création de la Ferdi



2007

Lancement de l'IDGM

2 partenaires : Iddri et Ferdi

Thèmes : développement durable, politique et économie du développement, gouvernance mondiale



2011

Lancement de l'IDGM+ et obtention du Labex

3 partenaires : Iddri-Ferdi-Certi

Thèmes : développement durable, efficacité du développement, gouvernance mondiale



Lancement du site idgm.org

2015

Évaluation à mi-parcours du Labex

Résultats :

- Principal think-tank français sur les questions de développement durable
- Bonne traduction des résultats scientifiques en recommandations politiques
- Bénéfice pour les formations

L'IDGM et le Labex IDGM+ (inscrit dans l'I-SITE CAP 20-25) contribuent de manière transversale aux programmes de la Ferdi.

Depuis plusieurs décennies, la ville de Clermont-Ferrand constitue un pôle d'expertise reconnu en matière de développement international, grâce à la présence de plusieurs acteurs-clé. Ce pôle présente un intérêt stratégique pour la capacité de réflexion et d'anticipation de la France sur les questions du développement, grâce notamment aux activités de recherche et de formation portées par la Ferdi.

Le Global Development Network (GDN), organisation internationale ayant pour mission le renforcement des capacités de recherche des pays du Sud, a choisi d'implanter une antenne à Clermont-Ferrand dès 2021, afin de bénéficier du contexte dynamique local et se rapprocher des bailleurs européens.

Le projet de Pôle Clermontois de Développement International (PCDI) est financé par le Ministère de l'Économie, des finances et de la relance à travers l'Agence française de développement (AFD). Le financement de ce projet par une subvention est inscrit au programme 110 de la loi de finance 2021 et s'étale jusqu'en 2027. Il vise deux objectifs stratégiques :

- Accroître l'influence française et le rayonnement d'acteurs portant une approche similaire du développement au niveau européen et international.

- Consolider en région Auvergne-Rhône-Alpes un pôle d'expertise tourné vers l'international et renforcer le rayonnement et l'attractivité de la métropole Clermont-Auvergne.

Le projet est également soutenu financièrement par les trois collectivités Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Puy-de-Dôme et Clermont-Auvergne-Métropole ainsi que par la Fondation Michelin.

Le projet PCDI est composé de 3 volets complémentaires pour renforcer les acteurs clermontois :

- Un appui à l'installation du Global Development Network (GDN) à Clermont-Ferrand, avec l'objectif de renforcer sa visibilité auprès des bailleurs de fonds et autres acteurs du développement (en particulier européens) et d'approfondir ses activités de renforcement des capacités et des écosystèmes de recherche des pays du Sud, en particulier de l'Afrique francophone.

- Un appui à l'activité de think-tank de la Ferdi, dans le prolongement du financement IDGM, pour atteindre la masse critique nécessaire à son positionnement comme référence internationale dans les politiques publiques de développement durable.

- Un appui aux activités de formation continue dans le domaine du développement international durable (formations de la Ferdi-IHEDD et formations conjointes avec l'Université Clermont Auvergne et son École d'Économie).

Le projet a débuté en 2021 avec la signature des conventions de financement et de collaboration entre les parties prenantes, les démarches pour l'acquisition des locaux qui hébergeront le GDN et les premières actions de formation du projet.

2017

L'Université Clermont Auvergne obtient la labellisation I-SITE

Le Labex IDGM+ contribue à l'axe de recherche 4 « Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique » de l'I-Site.

2019

Évaluation du Labex IDGM+ par un jury international et décision de prolongation jusqu'en 2024

2021

Signature de la convention AFD-Ferdi pour le Pôle clermontois de développement international

Signature d'une convention d'association UCA-Ferdi

2022

La labellisation I-SITE de l'Université Clermont Auvergne, obtenue en 2017, est définitivement confirmée





LES PROGRAMMES DE LA FERDI : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

Financement international du développement

Éviter le chaos

Depuis plus de 15 ans, les activités de recherche, les publications et les conférences de la Ferdi sur l'efficacité de l'aide internationale et les politiques d'allocation ont contribué à nourrir les débats internationaux et à faire prendre en compte les vulnérabilités des pays en développement dans leur financement.

La Ferdi contribue aux décisions internationales avec ses travaux sur :

L'identification, la mesure et la différenciation des flux de financement pour le développement. Dans un contexte de grande hétérogénéité des pays, les travaux de la Ferdi visent à identifier les flux de financement internationaux les plus adaptés au contexte de chaque pays. La fondation contribue à déterminer comment financer le développement dans les environnements les plus fragiles, où les vulnérabilités sont les plus fortes et les mécanismes de marché classiques peinent à fonctionner efficacement.

L'évaluation de l'efficacité du financement externe pour le développement. La Ferdi examine l'efficacité des flux de financements du développement, en particulier de l'aide internationale vue sous différents aspects tels que son impact sur la croissance, l'inégalité des revenus et la pauvreté, le climat et l'environnement. Elle discute aussi des effets de l'aide pour le commerce, les effets des fonds verticaux ou encore l'aide aux « États fragiles » et aux Pays les moins avancés (PMA).

L'allocation des flux en fonction des vulnérabilités. La fondation plaide depuis longtemps pour l'utilisation d'un indice de vulnérabilité dans les critères d'allocation des bailleurs multilatéraux et espère contribuer au renouvellement du débat avec ses travaux sur la vulnérabilité multidimensionnelle. Elle développe des indices couvrant la vulnérabilité économique structurelle, la vulnérabilité physique au changement climatique et la vulnérabilité aux violences internes.

L'architecture internationale du financement. La Ferdi qui a toujours défendu la prise en compte de la vulnérabilité dans l'agenda international a entrepris de réexaminer l'architecture internationale du financement avec un groupe d'experts de haut niveau et la création d'une chaire en ce domaine qui aura la responsabilité d'identifier les principales réformes qui devraient être opérées.



PARMI LES CONFÉRENCES

01-2022 • L'intervention du FMI dans les pays pauvres : la réforme du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT). Conférence en ligne Ferdi.

07-2021 • Réallocation des droits de tirage spéciaux (DTS) pour les pays vulnérables. Conférence en ligne CGDev – Ferdi. Économistes et décideurs politiques se réunissent pour échanger sur les possibilités et les défis à venir pour une réaffectation efficace des DTS afin d'aider les pays vulnérables.

05-2021 • Comment renforcer la contribution du secteur privé au développement africain en améliorant son financement ? Conférence en ligne Ferdi organisé dans le cadre du Sommet sur le financement des économies africaines

03-2021 • Mobiliser et allouer les financements externes pour l'Afrique. Conférence CGDev- Ferdi pour contribuer au Sommet sur le financement des économies africaines.



PARMI LES PUBLICATIONS

05-2022 • **Guillaumont P., Wagner L.** Trois critères que doit remplir un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour être utilisé efficacement, Ferdi Note brève B234

03-2022 • **Severino J-M.** Les financements-climat vers l'Afrique : charge ou opportunité ? *Politique étrangère*, 2022/1 (Printemps), pp. 43-54

04-2021 • **Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S., Wagner L.** Comment allouer les financements externes aux pays africains ? Le défi de la vulnérabilité. Propositions pour le Sommet sur le financement des économies africaines. Ferdi Note brève B217

09-2020 • **Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S., Wagner L.** *Mesurer les vulnérabilités pour allouer l'aide au développement, en particulier en Afrique.* Ferdi, 156 p.



MEDIA

08-2021 • **Espagne E., Jacolin L., Léon F.** Quels financements pour l'Afrique face au changement climatique ? Billet de blog, ideas4development.org

05-2021 • **Léon F.** Pourquoi l'aide publique au développement doit (aussi) servir à soutenir les entreprises privées en Afrique. the-conversation.com

Réalisations 2021-2022

● **Participation active au débat international sur les modalités et les implications de la réallocation des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI.** La Ferdi a publié plusieurs papiers sur les défis que pose cette réallocation, sur l'évolution des instruments financiers du FMI, et sur la manière de prendre en compte des vulnérabilités dans la réallocation de ces DTS. Elle a organisé quatre conférences sur le sujet avec ses partenaires.

● **Animation des débats sur le financement international du développement notamment sur la contribution du secteur privé au développement africain.** La fonda-

tion a organisé une conférence en mai 2021 dans le cadre du Sommet sur le financement des économies africaines et son expertise est sollicitée par l'Assemblée nationale française.

● **Contribution à l'évaluation d'impacts des politiques, programmes et projets de développement dans les pays du G5 Sahel.** La Chaire Sahel de la Ferdi étudie et affine la mise en place de méthodes d'évaluation rapide des programmes et politiques de développement adaptées aux zones dites fragiles, c'est-à-dire où il existe des difficultés à suivre et collecter les données.

● **Les récentes initiatives telles que l'indicateur de vulnérabilité universel du Secrétariat du Commonwealth ou l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle des Nations unies s'appuient sur les travaux de la Ferdi sur les indicateurs de vulnérabilité.**

● **Étude du rôle contracyclique des banques de développement.** Cette étude s'inscrit dans une réflexion plus globale sur les modalités d'intervention des banques de développement et leur rôle dans l'atteinte des ODD engagée par l'Agence française de développement (AFD) et les Institutions de financement de développement.

LES DÉFIS DE LA RÉALLOCATION DES DTS EN FAVEUR DES PAYS VULNÉRABLES

La réallocation volontaire d'une partie des droits de tirage spéciaux (DTS) des pays avancés vers les pays en développement est potentiellement une transformation importante du système monétaire international. L'attention s'est jusqu'à présent concentrée sur les canaux de cette réallocation, en raison de la nécessité de préserver la nature d'actif de réserve des DTS. Il est tout aussi important de discuter de la répartition géographique finale et de l'utilisation de ces DTS réalloués. Une question importante est la détermination des bénéficiaires et la manière dont ils seront ciblés. C'est particulièrement le cas pour le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (ou PRGT en anglais) ou le potentiel fonds fiduciaire pour la résilience (*Resilience and Sustainability Trust*, ou RST) tous deux administrés par le FMI et pour lesquels les montants réalloués seraient déterminés par la formule des quotas du FMI. La formule des quotas du FMI n'a pas été conçue dans le but de cibler les pays les plus pauvres et, comme le montrent les travaux de la Ferdi, elle n'accorde qu'un faible poids à une mesure discutable de la vulnérabilité. Tous les pays en développement ne présentent pas les mêmes vulnérabilités, les mêmes besoins ou la même capacité d'absorption. La formule actuelle des quotas du FMI, bien qu'elle tienne déjà compte de la vulnérabilité dans une faible mesure, ne semble pas appropriée pour réallouer les DTS aux pays vulnérables et entre eux. Les travaux de la Ferdi soutiennent que la vulnérabilité des pays, dans toutes ses dimensions principales, devrait guider cette redistribution. Les simulations montrent que les parts de DTS réaffectées diminuent avec la vulnérabilité si on utilise la formule des quotas et augmentent si on utilise la formule basée sur la vulnérabilité. L'Afrique sub-saharienne ainsi que les Pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement seraient les principaux bénéficiaires de l'utilisation d'une formule basée sur la vulnérabilité.

Références :

Cabrillac B. (2021) Les questions posées par la réallocation des DTS, Ferdi Note brève B221.

Cabrillac B., Jacolin L. (2022) L'évolution des facilités du FMI pour les pays pauvres, Ferdi Note brève B227.

Cabrillac B., Guillaumont Jeanneney S. (2022) Les défis de la réallocation des DTS en faveur des pays vulnérables, Ferdi Document de travail P298.

Cornier A., Wagner L. (2022) Using a Vulnerability Index to Simulate a Reallocation of SDRs?, Ferdi Note brève B229.

Cornier A., Wagner L. (2022) Taking Vulnerability into Account for the Reallocation of SDRs?, Ferdi Document de travail P299.

Financement interne du développement

Accompagner les réformes

Le programme « Financement interne du développement » traite de toutes les questions liées à la capacité de mobilisation des ressources intérieures et à l'efficacité des politiques publiques des pays en développement.

Les travaux de la Ferdi portent sur 3 axes complémentaires :

La fiscalité au regard du développement. Les travaux de la Ferdi examinent la capacité des pays en développement à mobiliser des ressources internes publiques. Ils participent notamment à l'évaluation des dépenses fiscales et celle de la charge fiscale de certains secteurs économiques (industries extractives, télécommunication), l'articulation des politiques fiscales et douanières, et leur rôle dans le processus d'intégration régionale. La Ferdi s'intéresse également à la taxation de l'aide internationale ou les incitations fiscales à l'investissement. Ces travaux s'inscrivent dans l'Agenda 2030 dont l'objectif 17.1 est « Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en dévelop-

pement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes ».

Structures financières pour le développement. Les travaux de la Ferdi en partenariat avec la Banque de France visent à déterminer le rôle du système financier dans le développement. Une attention particulière porte sur les relations entre finance et climat, la digitalisation économique et financière des économies, la compétitivité des économies, le développement et la stabilité des systèmes financiers et l'intégration économique et monétaire.

Macroéconomie du développement. La Ferdi travaille avec le Cerdi sur les questions relatives aux politiques de change. Une attention particulière a été portée à la question des francs CFA et de l'Éco et à la conduite de la politique macroéconomique dans le cadre des unions monétaires. La Ferdi plaide en faveur d'un regard scientifique et dépassionné sur les évolutions possibles et souhaitables des systèmes monétaires africains.

Sur ces thèmes, la fondation travaille en collaboration avec les chercheurs du Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi-UCA), la Banque de France, le Département des Finances publiques du FMI, l'ICTD, le Credaf et la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).



PARMI LES CONFÉRENCES ET ATELIERS

02-2022 • Journées de la fiscalité et du développement de l'OCDE. Grégoire Rota-Graziosi (Cerdi-UCA, Ferdi) et Anne-Marie Geourjon (Ferd) présentent les travaux de la Ferdi sur la taxation de l'aide.

11-2021 • 9th International Workshop on Tax Expenditures and Domestic Revenue Mobilisation. Atelier organisé par The Council on Economic Policies (CEP), German Development Institute / Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), the Addis Tax Initiative (ATI). Fayçal Sawadogo (Assistant de Recherche, Ferdi et Docteur, Cerdi-Université Clermont Auvergne) présente ses travaux sur les effets des incitations fiscales sur les entreprises dans les pays en développement.

06-2021 • Conférence internationale de haut niveau « Face au changement climatique : quels choix financiers pour l'Afrique ? » co-organisée par la Ferdi, la Banque de France et l'Agence Française de Développement. La Ferdi alerte sur le risque de pollution que certaines politiques de change risquent de faire courir à l'Afrique.



PARTENARIAT

12-2021 • 16^{ème} Conférence annuelle PICARD de l'OMD • L'Organisation Mondiale des Douanes représentée par son Secrétaire Général signe un protocole d'accord avec le Laboratoire d'Excellence IDGM+ « Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale » à travers la Ferdi, représentée par Grégoire Rota Graziosi afin de renforcer leurs coopérations et capacités de recherche dans différents domaines.



PARMI LES PUBLICATIONS

06-2021 • **Arezki R., Dama A. A., Rota-Graziosi G.** Revisiting the Relationship between Trade Liberalization and Taxation. Ferdi Document de travail P293

04-2021 • **Caldeira E., Geourjon A-M., Laporte B.** La codification des mesures dérogatoires en matière de fiscalité indirecte dans les pays de l'UEMOA. État des lieux et orientation pour une harmonisation au sein de l'UEMOA. Ferdi Rapport, 52 p.

02-2021 • **de Quatrebarbes C., Laporte B., Calipel S.** Fighting the soaring prices of agricultural food products - VAT versus Trade tariffs exemptions. A case study in Niger. Ferdi Document de travail P283

A venir • **Rota-Graziosi G., Sawadogo F. (2022)** The tax burden on mobile network operators in Africa. *Telecommunications Policy*



MEDIA

03-2022 • **Plane P., Da Piedade C.** L'Afrique et le taux de change des francs CFA. Billet de blog, Inshs.cnrs.fr

09-2021 • **Kpodar K., Mlachila M., Quayyum S., Gammadigbe V.** Defying the odds: Remittances held up during the COVID-19 pandemic. Billet de blog, Voxeu.org

08-2021 • **Arezki R., Rota-Graziosi G., Adessé Dama A.** Trade liberalisation and taxation. Billet de blog, Voxeu.org

02-2021 • **Rota-Graziosi G., Arezki R.** Quatre mesures pour inventer une fiscalité africaine post-Covid. Jeune Afrique

01-2021 • **Rota-Graziosi G., Sawadogo F.** Les opérateurs de téléphonie mobile trop taxés en Afrique ? Billet de blog, entreprenanteafrique.com

● **Appui aux administrations fiscales pour l'évaluation des dépenses fiscales.** En 2021, la fondation appuie l'Office togolais des recettes (OTR) pour l'élaboration de son premier rapport d'évaluation des dépenses fiscales pour l'année 2020 et la Direction générale des impôts du Cameroun pour la lecture de son rapport d'évaluation et d'analyse d'impact des dépenses fiscales.

● **Formations sur la fiscalité des industries extractives.** L'institut des Hautes Etudes pour le Développement Durable (IHEDD-Ferdi) délivre régulièrement des formations en ligne tutorées sur le partage de la rente minière et sur la fiscalité pétrolière.

Ces formations s'appuient sur la **base de données sur la fiscalité minière en Afrique**, première base de données juridiques et fiscales qui recense le régime fiscal s'appliquant aux mines industrielles d'or dans 22 pays africains producteurs. Cette base s'accompagne d'un outil de simulation du partage de la rente minière entre État et investisseurs. <https://fiscalite-miniере.ferdi.fr/>

● **Participation au projet DATAFID.** Ce projet financé par la DG Trésor et mis en oeuvre par Expertise France vise à 1/ améliorer la connaissance de l'économie numérique et de ses impacts 2/ à renforcer les capacités des administrations fiscales et douanières à travers un meilleur usage de la science des données. La Ferdi, à travers l'Institut des Hautes Etudes du Développement Durable (IHEDD), participe au projet pour la création d'une offre de formations complète et adaptée.

● **Animation de la Plateforme sur la mobilisation des ressources intérieures publiques (MRIP).** Depuis 2020, la Ferdi est mandatée pour animer cette plateforme qui est un support d'information, et de coordination des opérateurs français dans le cadre de la mise en oeuvre du plan français d'investissement stratégique pour le développement (PISD).

● **Détermination de la charge fiscale des opérateurs de réseaux mobiles en Afrique.** Le Cerdi en partenariat avec la Ferdi développe une application sous R-Shiny pour la détermination de la charge fiscale des opérateurs de réseaux mobiles en Afrique. <https://data.cerdi.uca.fr/telecom/>

● **Analyse des systèmes financiers africains pour le développement.** La Ferdi développe deux programmes de recherche portant sur les systèmes financiers africains. Le premier analyse l'effet des changements des systèmes financiers africains sur l'accès au crédit des entreprises et des ménages en collaboration avec des chercheurs de l'université de Strasbourg, Proparco-AFD. Un deuxième programme analyse les relations entre l'environnement risqué dans lequel opère les acteurs africains (risque sanitaire, politique) et le recours aux outils financiers.

● **Soutien à l'Union européenne en macroéconomie.** Les experts de la Ferdi se sont engagés en décembre 2021 auprès de la Division d'appui budgétaire de la Direction des Partenariats internationaux de la Commission de l'Union européenne (UE) pour un soutien en macroéconomie pour l'année 2022.

● **Étude de la qualité de la dépense publique.** La Ferdi collabore avec le Cerdi pour la mise à disposition d'un outil d'analyse et de mesure de l'efficacité des dépenses publiques. L'application s'accompagne d'un guide d'utilisation « la qualité des dépenses publiques dans le monde : mesure et déterminants ». <https://data.cerdi.uca.fr/afd-pubexp/>

LA FISCALISATION DE L'AIDE, LA FIN D'UN PARADOXE ?

L'article "Taxing aid: The end of a Paradox" publié en 2019 a participé au renouvellement du débat sur la fiscalisation de l'aide. Citée par les Nations unies (« Guidelines on the Tax treatment of Government-to-Government Aid Projects » 2021), l'analyse de la Ferdi selon laquelle « l'élargissement de l'assiette imposable, synonyme d'une pression fiscale mieux répartie, se heurte à la prolifération des régimes dérogatoires, alimentée en partie par l'exonération de l'aide publique au développement » a été présentée par ses co-auteurs le 5 février 2020 en ouverture de l'atelier Official Development Tax Exemption organisé par l'OCDE à Paris et lors des Journées Tax and Development de l'OCDE le 17 février 2022 pour le lancement d'un nouvel instrument portant sur le traitement fiscal de l'aide publique au développement.

Dans la continuité de ce travail, la Ferdi est engagée à produire un rapport en juin 2022 sur la taxation de l'aide au Bénin, Cameroun et Kenya pour la *Platform for Collaboration on Tax* (<https://www.tax-platform.org/>) qui réunit la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, les Nations unies et l'OCDE. Ce rapport permettra d'approfondir et de comparer les différentes pratiques en matière de taxation ou d'exonération de l'aide projet. Il s'inscrit dans un champ d'excellence de la Ferdi en matière de fiscalité, celui des dépenses fiscales.

Références :

Caldeira E., Geourjon A-M., Rota-Graziosi G. (2017) La fiscalisation de l'aide publique au développement : enjeux pour l'efficacité économique des pays receveurs et la crédibilité politique des donateurs, Ferdi Note brève B172, décembre.

Caldeira E., Geourjon A-M., Rota-Graziosi G. (2020) Taxing aid: the end of a paradox ?, *International Tax Public Finance*, vol.27, pp.240-255.

Caldeira E., Geourjon A-M., Rota-Graziosi G. (2020) « COVID 19, une raison supplémentaire pour fiscaliser l'aide internationale, et non l'inverse », Ferdi Note brève B202, avril 2020.

QUEL IMPACT DES UNIONS MONÉTAIRES SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ?

La Ferdi a publié une série de documents consacrés aux francs CFA et leur évolution. Les auteurs rappellent l'importance pour les États de la stabilité du taux de change et du rôle que peut jouer pour y parvenir la garantie de convertibilité. Leurs recherches relativisent l'idée d'une surévaluation permanente des francs CFA. Elles montrent que l'appartenance à la Zone franc n'a pas eu d'impact négatif sur la croissance économique, mais qu'elle a contribué à la réduction de la pauvreté.

Dans un blog du CNRS du 16 mars 2022, Patrick Plane et Camille da Piedade, tous deux membres du Cerdi-UCA et de la Ferdi, s'interrogent sur les mésalignements possibles du taux de change dans chacune des deux unions monétaires qui composaient la Zone franc en utilisant deux mesures différentes du taux de change d'équilibre.

Quelques-unes des publications sur le sujet sont répertoriées dans le programme Intégrations régionale et internationale.

Intégrations régionale et internationale

Approfondir ou élargir

10 ans après le diagnostic réalisé par la Ferdi sur l'état de l'intégration en ses divers aspects, la fondation participe activement aux réflexions tant théoriques que techniques destinées à guider l'action des institutions communautaires. Les études et recherches de la Ferdi sont réalisées en partenariat étroit avec la CEMAC et les autres institutions régionales africaines.

La Ferdi oriente ses travaux selon 3 axes :

Effets et enjeux de l'intégration régionale. Les travaux réalisés couvrent l'ensemble des thématiques de l'intégration, de l'impact des zones monétaires et de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques aux infrastructures, en passant par les politiques fiscales et commerciales.

Facilitation des échanges. La Ferdi analyse l'impact des mesures qui affectent le commerce des biens des pays en développement. Il peut s'agir aussi bien des mesures de facilitation des échanges ou de mesures de protection telles que les mesures non tarifaires.

Compétitivité durable. L'Observatoire de la compétitivité durable (OCD) a pour objectif d'analyser la capacité de chacun des 54 pays africains à s'intégrer dans l'économie mondiale. Cette finalité est analysée à travers la vulnérabilité des économies, l'attractivité des territoires et la compétitivité prix. Ces trois items sont par ailleurs mis en relation avec des variables de performance, en l'occurrence l'évolution globale et par produit des parts de marché. <https://competitivite.ferdi.fr/>



PARMI LES CONFÉRENCES

04-2022 • La Commission de la CEMAC et la Ferdi organisent une conférence internationale sur les enjeux et les instruments de l'intégration régionale en Afrique centrale. Cet événement réunit institutionnels, praticiens et académiques.

09-2021 • Le rôle des Zones Économiques Spéciales Sécurisées africaines dans l'accélération du co-développement avec l'Europe. Conférence en ligne organisée par Africameridam et Ipemed avec la participation de Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie (Maroc), Thierry Déau, fondateur et Président de Méridiam, Jean-Louis Guigou, fondateur d'Ipemed et de la Fondation la Verticale. Patrick Plane (Ferd) intervient en table ronde sur les possibilités nouvelles que représentent les ZESS.

05-2021 • Qu'est-ce qui motive l'utilisation des préférences commerciales ? Conférence en ligne de l'OMC. Jaime de Melo (Univ. Genève, Ferdi) intervient sur les facteurs d'incitation à l'utilisation des préférences commerciales.



PARMI LES PUBLICATIONS

12-2021 • Gourdon J., Dzmityr Kniahin D., de Melo J., Mimouni M. Rules of Origin across African Regional Trading Agreements: A Landscape with Measures to Address Challenges at Harmonization. *Journal of African Trade*, vol. 8(1), pp.96 - 108

12-2021 • de Melo J., Twum A. Prospects and Challenges for Supply Chain Trade under the Africa Continental Free Trade Area, *Journal of African Trade*, vol. 8(2) Special Issue, pp. 49 - 61

08-2021 • Plane P. (2021) What Factors Drive Transport and Logistics Costs in Africa? *Journal of African Economies*, vol. 30(4), pp. 370-388.

04-2021 • Plane P., Da Piedade C. Les francs CFA sont-ils à leur niveau d'équilibre ? *Revue Française d'économie*, vol. 36(4).

01-2021 • de Melo J. Bananas, Subject of the Longest Transatlantic Dispute in the World Trading System: A Postmortem. Chap. 15 in Hoekman B.M., Zedillo E. (eds), *Trade in the 21st century, back to the past?* Brookings Press, pp. 477-499.

01-2020 • Feindouno S., Guérou S., Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S., Plane P. *Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté*, Ferdi



MEDIA

09-2021 • Plane P. La transformation structurelle de l'Afrique va probablement dans le sens d'une intensification du rôle des ZES. Africa Press, Paris.

06-2021 • Byiers B., de Melo J. Delivering regional public goods is key for successful African regional integration. Billet de blog, brookings.edu

06-2021 • de Melo J., Kniahin D., Gourdon J., Mimouni M. Harmonising rules of origin for the African continental free trade area. Billet de blog, theforum.erf.org/eg

Réalisations 2021-2022

● **Compétitivité durable et accompagnement de la Commission de la CEMAC face à la crise de la Covid-19.** Après avoir analysé l'impact pour la CEMAC des chocs externes de la Covid et des mouvements erratiques des prix du pétrole, la Ferdi s'est penchée sur la stratégie de développement à long terme de la région. Ce travail porte sur la compétitivité des États membres et les perspectives de diversification de l'économie. Il a permis d'accompagner la CEMAC dans les discussions avec le FMI dans le cadre de la négociation des accords de deuxième génération.

● **CEMAC et réforme de la monnaie commune.** Compte tenu de l'importance des débats actuels et du mandat donné par les chefs d'État à la Commission et à la BEAC en matière de réforme et d'évolution de la monnaie commune, la Ferdi a continué à alimenter les réflexions sur ce thème. Les évolutions nécessaires du cadre de la surveillance multilatérale, dans une période marquée par les chocs externes, ont également suscité des travaux sur un éventuel Fonds multilatéral de stabilisation ou encore sur la dette publique, ainsi que sur le financement propre de la Commission de la CEMAC.

● **Pôles universitaires d'excellence.** Les chefs d'État de la zone CEMAC ayant pris la décision de structurer l'enseignement supérieur et la recherche autour de Pôles universitaires d'excellence, la Commission de la CEMAC a sollicité la Ferdi pour réaliser une étude de faisabilité. Sur la base d'un état des lieux des formations existantes et de leur modèle économique, des recommandations ont été formulées et ont été restituées dans le cadre d'un atelier les 7 et 8 avril 2022.

● **L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE)** est le seul accord multilatéral en vigueur depuis la création de l'OMC. L'AFE a des objectifs assez précis pour être soumis à une analyse quantitative quant à son avancement. La Ferdi s'efforce d'évaluer ce que peut être sa contribution dans le cadre des unions économiques et monétaires.

● **Le lancement de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA)** en 2021 a été l'objet de nombreuses études. Après avoir participé au rapport annuel de la BAD de 2019, et du troisième rapport de ACET sur la transformation structurelle en Afrique, Jaime de Melo continue à évaluer les politiques de mise en oeuvre de la ZLECA, inclus les efforts à livrer des biens publics régionaux essentiels pour le succès à long terme de la ZLECA.

DYNAMIQUE MANUFACTURIÈRE ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN CEMAC : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET EXAMEN DE RÉFORMES

Le développement économique implique des transformations structurelles qui vont de pair avec des réallocations de la population active entre les trois grands secteurs d'activité. Les faits stylisés du développement ont longtemps suggéré qu'une économie devrait passer du secteur primaire au secteur secondaire pour faire ultérieurement émerger un secteur tertiaire censé marquer l'avènement d'une société post-industrielle de services. Le passage du secteur primaire au secteur secondaire est motivé par les écarts de productivité, et par les élasticités de long terme au revenu de la demande interne comme de la demande mondiale de produits manufacturés. Ces élasticités sont plus élevées que ne le sont celles relatives aux produits primaires.

Dans un rapport produit pour la CEMAC, la Ferdi dresse en premier lieu un bilan de situation. On mesure d'abord et commente ensuite la part des activités manufacturières dans le PIB en faisant une comparaison avec ce que l'on peut observer ailleurs dans les pays en développement. On porte ensuite l'attention sur l'efficacité de la promotion des exportations appréhendées de différentes manières : gains de parts de marché, qualité des spécialisations internationales, accélérations de croissance des exportations. La seconde partie du rapport est plus normative, centrée sur un ensemble de recommandations. Quelles sont les grandes réformes de caractère institutionnel et économique qui sont de nature à susciter la transformation des économies de la CEMAC ?

Plane, P, da Piedade C. (2021) Dynamique manufacturière et transformation structurelle en CEMAC : éléments de diagnostic et identification de réformes, rapport remis à la Commission de la CEMAC, Ferdi, septembre, 65 p.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE EN ZONE CEMAC

La CEMAC a pour ambition de créer une université d'excellence régionale à l'horizon 2022-2023. Ce projet, impulsé par le Président de la Commission de la CEMAC, le Professeur Daniel ONA ONDO, a reçu l'adhésion des six pays membres. Il a été acté que cette université d'excellence régionale serait basée en Guinée Equatoriale, sur le campus de Djibloho, et qu'elle s'appuierait sur un maillage d'instituts satellites, centres de formation d'excellence présents dans différents pays membres de la CEMAC. L'un des principaux objectifs de cette université d'excellence et des instituts satellites est de répondre aux besoins en formation et par la suite en emploi de la jeunesse d'Afrique Centrale. Si les pays de la CEMAC devaient en effet se projeter sur les vingt prochaines années, de quelles compétences auraient-ils besoin pour soutenir leur croissance et être compétitifs ?

Les travaux menés par la Ferdi visent à dresser un état des lieux qualitatif et objectif des formations supérieures et de recherche dispensées dans les six pays de la CEMAC. Cet état des lieux est suivi d'une analyse critique du projet de création de l'université d'excellence et des instituts satellites. On y présente tout d'abord les éléments relatifs à l'organisation générale de l'université et à la gouvernance du projet puis on propose un référentiel qui doit permettre de guider l'action de la Commission pour assurer l'excellence du projet dans les dimensions relatives à la formation, à la recherche et à l'ouverture internationale. Ce référentiel s'appuie sur des indicateurs et des valeurs cibles.

Climat, environnement et développement

Des politiques indissociables

La Ferdi cherche de nouveaux outils pour étudier les implications politiques de la dégradation de l'environnement et des chocs climatiques dans les pays en développement. Elle examine ainsi les effets des politiques commerciales sur l'environnement ou l'impact des projets d'électrification décentralisée sur le développement économique et la réduction de la pauvreté, ou la façon dont un indicateur de vulnérabilité au changement climatique peut guider l'allocation des fonds destinés à l'adaptation.

Commerce et environnement. Les travaux de Jaime de Melo explorent les raisons des échecs successifs aux niveaux régionaux, plurilatéraux et multilatéraux d'un accord sur la réduction des barrières au

commerce sur le commerce des biens et services. Ses travaux plaident pour un effort concerté de réduction plurilatérale (et éventuellement multilatérale) des barrières (tarifs douaniers et barrières non-tarifaires) sur le commerce des biens environnementaux.

Une cartographie des projets d'électrification décentralisée. La Ferdi recense les projets d'électrification décentralisée et analyse leur impact sur le développement économique et la réduction de la pauvreté. Sous la direction de Jean-Claude Berthelemy (Université Paris 1, Ferdi), la fondation a mis au point une base de données des projets d'électricité décentralisée et de leurs effets : la base Cosmma (Collaborative Smart Mapping of Mini-grid Action).

Indicateurs de vulnérabilité climatique. La fondation a mis au point un indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI) mesurant les chocs climatiques et l'exposition des pays à ces chocs. Cet indicateur a vocation à être utilisé comme critère possible à l'allocation géographique des fonds internationaux pour l'adaptation au changement climatique. Créé en 2012, cet indicateur fait l'objet d'ajustements réguliers.



PARMI LES CONFÉRENCES

10-2021 • Conférence internationale Evidence for Development: What Works Global Summit 2021. La Ferdi organise une session « Télédétection pour évaluer ce qui fonctionne dans les contextes de fragilité, de conflit ou de violence ».

02-2021 • Conférence sur les statistiques sur les énergies renouvelables hors réseau. Organisée par l'IRENA- International Renewable Energy Agency (United Nations). Cette conférence avait pour objet les défis liés à la collecte de données sur l'énergie hors réseau. Mathilde Maurel (Centre d'Économie de la Sorbonne, Ferdi) et Jean-Claude Berthelemy (Professeur Émérite Université Panthéon Sorbonne, Ferdi) y présentent une communication sur la nouvelle approche qu'ils ont développé pour évaluer l'impact économique des projets d'électrification décentralisée.



MEDIA

01-2022 • Casella H., de Melo J. Taking Seriously the Move to Green Growth: Screening Dimensions of Environmental Progress in African SIDS. Billet de blog, charlestelfaircentre.com

02-2021 • Le Tadjikistan prend des mesures pour lutter contre le changement climatique. L'article cite les travaux de la Ferdi sur l'indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI). Novastang.org.



PARMI LES PUBLICATIONS

05-2022 • Goujon M., Santoni O., Wagner L. The Physical Vulnerability to Climate Change Index computed at the sub-national level, Ferdi Document de travail P305.

03-2022 • de Melo J., Solleder J-M. Towards an Environmental Goods Agreement Style (EGAST) agenda to improve the regime complex for climate change, in Jakob M. (ed) *Handbook on Trade Policy and Climate Change*, pp. 202-220

02-2022 • Burzynski M., Deuster C., Docquier F., de Melo J. Climate migration frightens... climate poverty is frightening! in Beatrice Weder di Mauro (eds) *Combating Climate Change: a CEPR Collection*, Centre for Economic Policy Research, 342 pages.

01-2021 • Berthelemy, J-C. Mesurer l'impact des projets d'électrification décentralisée : une approche par triangulation, in *FACTS Report n°22 : Eau, déchets, énergie : quel avenir pour les services essentiels en Afrique ?* Institut Veolia, pp.108-115

10-2020 • Feindouno S., Guillaumont P. Simonet C. The Physical Vulnerability to Climate Change Index: An Index to Be Used for International Policy, *Ecological Economics*, vol. 176

Réalisations 2021-2022

● **Mesure d'impact de l'électrification décentralisée.** En 2021, la Ferdi développe une méthode permettant d'exploiter les données de luminosité nocturne, connues pour être corrélées à l'activité humaine, pour évaluer les changements économiques observés après le démarrage d'un mini-réseau dans des localités rurales isolées. Cette approche a nécessité beaucoup de discussions avec les pairs, compte tenu de son caractère novateur. Des versions successives ont été présentées dans le cadre d'événements organisés par les Chaires Energie et prospérité¹, Economie du

Climat, et Economie Industrielle de l'Emergence en Afrique mais également par l'AFD, l'IRENA² ou encore le GDN³ et discutées avec différents chercheurs européens et africains. Elle a donné lieu aussi à des discussions approfondies avec le Club-ER, l'association africaine des agences d'électrification rurale qui comprend plus de 30 pays membres, plusieurs de ces agences et des ONG françaises.

● **La Ferdi oriente la mesure de l'indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique au niveau régional et micro-régional.** Une première application en a été

faite dans le cas de Madagascar, utilisée dans un document portant sur les vulnérabilités de ce pays et ayant fait l'objet d'une formation au premier trimestre 2021 dans le cadre de la convention avec le Ministère de l'économie et des finances de Madagascar pour le projet d'Appui au renforcement des capacités d'analyse des facteurs de vulnérabilité structurelle et l'économie bleue (ARCEB).

COLLABORATION AVEC CLUB-ER

Les premiers résultats de l'approche utilisant les données satellitaires montrent qu'environ la moitié des projets de mini-réseaux mis en œuvre jusqu'à présent n'a débouché sur aucun effet notable. Ceci est confirmé par quelques travaux utilisant d'autres méthodes, notamment un décompte des mini-réseaux en panne quelques années après leur mise en service et des échanges avec les ONGs du secteur et les agences d'électrification rurale africaines. A l'heure où les mini-réseaux sont considérés comme la solution la plus prometteuse pour l'électrification rurale dans des zones isolées, ce constat est alarmant, et ce d'autant plus que les projets qui n'échouent pas montrent des effets de grande ampleur.

Il est donc essentiel d'identifier les facteurs de blocage, qui peuvent être liés à un modèle économique inadapté (par exemple des générateurs surdimensionnés) ou une mauvaise gouvernance des projets (par exemple une approche top-down qui néglige les attentes des bénéficiaires). Le partenariat entre la Ferdi et le Club-ER permettra en 2022 d'approfondir ces analyses en accédant à des données de terrain via les Agences membres du Club-ER.

Capital humain

Le renforcer dans toutes ses dimensions

La Ferdi oriente ses travaux sur le capital humain des économies en développement selon trois angles de recherche : santé, entrepreneuriat et développement numérique.

Systèmes de santé en Afrique et en Asie. La Ferdi plaide pour que l'amélioration de l'efficacité devienne une priorité dans les politiques de santé. En évaluant les marges de manoeuvre potentielles en matière d'amélioration de l'efficacité des structures de soins, en s'interrogeant sur les opportunités que présentent de « nouveaux » instruments de financement comme le paiement basé sur les résultats, en analysant les stratégies déployées par les nouveaux donateurs dans le domaine de la santé en Afrique, l'objectif final du programme de la Ferdi mené en partenariat avec le Cerdic est de mettre à la disposition des Etats et de leurs partenaires des éléments de nature à contribuer à de meilleures prises de décisions, économiquement faisables et socialement et politiquement acceptables. Des études analysant l'efficacité des structures de santé et assorties de recommandations à l'attention des décideurs ont été à ce jour conduites ou sont en cours dans sept pays d'Afrique et d'Asie (Botswana, Burkina Faso, Niger, Zimbabwe, Cambodge, Chine et Mongolie). Ces études conduites à la demande, et/ou en collaboration avec les ministères de la santé et par leurs partenaires extérieurs témoignent de la capacité de la Ferdi à contribuer utilement à la réflexion et à éclairer la prise de décision concernant des questions importantes pour les politiques de santé.

Lutte contre la pandémie de Covid. Depuis l'apparition de la Covid, la Ferdi porte une attention particulière à des questions essentielles pour lutter contre la pandémie et en circonscrire les effets (impact sur la mortalité, sur l'efficacité des structures de santé, perception qu'ont les ménages de la pandémie et leur attitude face à la vaccination, dispositif favorisant la mise à disposition des vaccins pour les pays en développement, notamment africains, aide de la Chine à la santé en Afrique).

Formations en économie de la santé. Les défis des ODD santé impliquent également de renforcer le capital humain en santé. Le programme de recherches appliquées de la Ferdi est ainsi complété par des programmes de formation en économie de la santé spécialement élaborés pour des acteurs publics et privés en position de responsabilité dans les systèmes de santé ou dans des domaines connexes (finances, affaires sociales,...). Ces formations s'appuient sur l'expertise des membres de l'équipe en matière de recherche sur les politiques de santé en Afrique et en Asie.

Entrepreneuriat pour le développement africain. Depuis plusieurs années, les travaux de la Ferdi, dans le cadre de son partenariat avec Investisseurs & Partenaires (I&P), plaident en faveur d'un développement des entreprises privées en mettant en évidence les impacts sociaux et économiques des PME en Afrique Sub-Saharienne et leurs rôles dans le développement économique des pays. En parallèle, la Ferdi a développé un programme de recherche visant à mieux comprendre la dynamique des entreprises africaines. Ces travaux ont permis d'évaluer le rôle du numérique dans la croissance des entreprises en Afrique et la dynamique des entreprises à forte croissance au Sénégal.



PARMI LES ÉVÉNEMENTS

12-2021 • Extension du partenariat avec le Center for Health Development, Mongolie.

07-2021 • L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur « les aspects scientifiques et techniques de la lutte contre la pandémie de la Covid 19 » remet son rapport aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le rapport cite la publication de Billette de Villemeur E., Dequiedt V., Versaavel B. (2021).



MEDIA

05-2021 • Gravellini J-M., Leon F. Renforcer en urgence le tissu d'entreprises privées africaines : pourquoi et comment ? Billet de blog, Entreprenanteafrique.com

04-2021 • Léon F., Baraton P., Fleury S. Le développement des entreprises privées africaines freiné par les faiblesses de gouvernance publique. Billet de blog, theconversation.com

04-2021 • Billette de Villemeur E., Dequiedt V., Versaavel B. Propriété intellectuelle et Covid-19 : comment accélérer mondialement la vaccination ? Billet de blog, The Conversation.

03-2021 • Les économies africaines face à la pandémie de Covid-19. Participation à l'émission RFI « Eco d'Ici, Eco d'ailleurs » de Grégoire Rota-Graziosi.



PARMI LES PUBLICATIONS

À venir • Guillaumont P. Comment le Nord a transféré au Sud son risque de surmortalité : un modèle simple ? *Revue d'économie du développement*, 2021, 1-2, Numéro spécial « Covid-19 ».

04-2022 • Léon, F. The elusive quest for high-growth firms in Africa: when other metrics of performance say nothing. *Small Business Economics*. 58, pp. 225–246.

01-2022 • Guillon M., Audibert M., Mathonnat J. Efficiency of district hospitals in Zimbabwe: Assessment, drivers and policy implications, *International Journal of Health Planning and Management*, vol 37(1), January.

09-2021 • Garenne M. et al. Changing sex differences in undernutrition of African children: findings from Demographic and Health Surveys, *Journal of Biosocial Science*, pp. 1-11.

03-2021 • Billette de Villemeur E., Dequiedt V., Versaavel B. Pool patents to get COVID vaccines and drugs to all, *Nature*, Letter to the Editor, vol. 591, p. 529.

Réalisations 2021-2022

- De nouveaux programmes d'analyse de l'efficacité des structures de santé, orientés vers le renforcement des capacités et des processus de prise de décision ont été initiés au Burkina Faso, au Botswana, au Niger et en Mongolie. Ils se poursuivront durant l'année 2022.
- Programme de formation sur le renforcement des systèmes de santé et des politiques de lutte contre les maladies infectieuses avec le soutien du gouvernement princier de Monaco. Ce programme de formation initié en 2018 se poursuit en 2021 et 2022 avec de nouvelles sessions. En 2022, le programme propose des formations en distanciel tutorées « à la carte » et une session en présentiel sous conditions.
- Étude du soutien des bailleurs internationaux aux entreprises privées. Cette étude a été réalisée dans le cadre du Sommet sur le financement des économies africaines qui s'est tenu à Paris en mai 2021 et a donné lieu à un webinar en mai 2021.
- Étude sur l'entrepreneuriat de croissance. Cette étude est réalisée pour l'Organisation Internationale de la Francophonie.
- Une Chaire sur l'investissement d'impact est en cours de création. Cette chaire contribuera à recenser acteurs et pratiques de l'investissement d'impact à l'échelle du continent africain. Ses activités visent à promouvoir une mesure pertinente de l'impact et à analyser les instruments financiers utilisés.

Chaire Confiance numérique

La Ferdi et Be-Ys, groupe international pionnier des transactions digitales maîtrisées et sécurisées, partagent cette conviction que la confiance numérique constitue une véritable opportunité pour l'Afrique de se repositionner dans la hiérarchie économique mondiale.

La confiance numérique, bâtie sur quatre piliers -intégrité du réseau et la qualité du service, protection de la vie privée et des données, protection des mineurs, prévention contre la piraterie et le vol- est un facteur essentiel du développement du numérique.

L'objectif de la chaire Confiance numérique est de décliner des solutions technologiques à mettre en œuvre pour répondre aux besoins, attentes et intérêts économiques des pays africains. Le programme de travail de la chaire s'articule autour de plusieurs enjeux : la massification de l'accès aux services essentiels (éducation, santé, etc) ; l'amélioration de l'accès des PME/TPE au marché et aux financements (les PME représentent 98% des entreprises en Côte d'Ivoire); la création directe et indirecte d'emplois.

La chaire numérique est co-dirigée par Jenny C. Aker, Professeur à l'université de Tufts et Fatoumata Ba, fondatrice du fonds d'investissement Janngo.

En 2021 -2022

- Un projet d'ouvrage portant sur la téléphonie mobile et le développement en Afrique, co-édité par Jenny Aker et Joël Cariolle, a passé le processus d'arbitrage et été ainsi accepté par la maison d'édition universitaire Palgrave Macmillan. Cet ouvrage, en cours de rédaction, regroupe, met à jour, et synthétise les éléments clefs des rapports de la Chaire.
- Une étude portant sur la fracture numérique et la résilience à la Covid-19 dans l'espace francophone est réalisée à la demande de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Cette étude fera l'objet d'une présentation en session parallèle à la CNUCED et à l'OMC courant 2022 en 2023, et à l'occasion du report de la Cinquième Conférence des Nations unies sur les Pays les moins avancés, (initialement prévue fin janvier 2022). Un document de travail (et sa brève associée) portant sur la résilience du tissu de PME à la Covid-19 par la numérisation a été produit, fait l'objet de présentation en séminaire, et soumis à une revue académique.

CONSÉQUENCES DU CORONAVIRUS POUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

Dès le déclenchement de la pandémie, des chercheurs affiliés à la Ferdi alertaient les pays du Nord sur les conséquences dramatiques en termes de santé et de mortalité de la crise économique mondiale sur les pays africains. Ils alertaient également sur les inégalités en matière d'accès aux vaccins et traitements.

Dans une interview filmée par la Ferdi en février 2020, Jacky Mathonnat analysait l'actualité et les conséquences économiques à venir pour les pays en développement. Dans un éditorial publié en avril 2020, Patrick Guillaumont plaidait alors pour une aide d'urgence et rappelait la responsabilité des pays du Nord qui, en contenant chez eux l'épidémie par le confinement, ont exporté au Sud leur surmortalité potentielle. Paul Derreumaux à travers ses « Scènes de rue à Bamako par temps de Covid » livrait également un exemple concret et lumineux des conséquences socio-économiques directes et indirectes que l'épidémie et la récession ajoutent aux défis politiques internes du Mali, alors que Jean-Michel Severino soulignait en avril 2020 le risque de destruction du tissu de petites et moyennes entreprises qui s'était constitué depuis le début du siècle et était la promesse d'un développement durable. Dans un webinar organisé par la Fondation Prospective et innovation « Covid-19, l'Afrique face au choc économique : pour une nouvelle

donne de l'aide internationale » Tertius Zongo témoignait d'une amplification des facteurs de vulnérabilité (santé, gouvernance, éducation) dans les pays sahéliens. En mars 2021, Vianney Dequiedt co-publiait une note dans *Nature* appelant les industriels à partager leurs savoir-faire technologiques avec les pays en développement à travers le *Medicines Patent Pool*. Un programme en partenariat avec l'AFD a été lancé pour étudier l'impact du Covid sur la mortalité en Afrique, et sur l'efficacité des structures de soins de deux pays, le Burkina Faso et le Niger en collaboration avec la Chaire Sahel de la Ferdi. Un article sur le transfert de mortalité du Nord vers le Sud est en cours de soumission à la revue *The Lancet* (Arcand J-L., Feindouno S. Guillaumont P.).

La lutte contre le Covid dépend fortement de la perception qu'en ont les ménages et de leur respect des préconisations faites par les autorités et de leur attitude face à la vaccination. Des enquêtes en partenariat avec le Cevipof et le Cerdi, et pilotées par Jacky Mathonnat, ont été conduites au Burkina Faso et au Niger sur ces questions.

Au total, ce sont plus de 70 papiers de recherches, interviews, éditoriaux ou webinaires consacrés aux impacts économiques du Coronavirus pour les pays en développement qui ont été publiés en accès libre sur le site internet de la Ferdi.

Vulnérabilités, Pays les moins avancés et autres pays vulnérables

Reconnaissance d'une priorité

La Ferdi soutient que doivent être prises en compte des situations de vulnérabilité et la spécificité des pays vulnérables dans l'agenda universel du développement. Reconnue pour son expertise et son expérience, la fondation s'efforce d'exercer une influence sur les décisions concernant les pays vulnérables et en particulier les pays de la catégorie « Pays les moins avancés » (PMA).

Catégorie des PMA : logique et impact. 50 ans après la création de la catégorie, les travaux de la Ferdi sur les PMA sont concentrés autour des fondements de la catégorie, notamment l'amélioration de leur identification, et de l'efficacité des mesures prises en leur faveur.

Différencier les pays selon leur vulnérabilité. La réflexion sur les PMA s'inscrit dans un thème plus général relatif à l'ordre économique international, celui de la différenciation du traitement (en matière financière et commerciale) des pays en développement, la vulnérabilité

étant un des trois caractères distinctifs des PMA mais affectant aussi d'autres pays. La Ferdi participe à l'analyse de la vulnérabilité des pays en développement dans ses différentes formes (économique, climatique et socio-politique), à sa mesure et à l'usage qui peut être fait des indicateurs correspondants pour la politique internationale.

Réflexion sur la notion de vulnérabilité et participation aux débats internationaux. La Ferdi contribue depuis longtemps à la mise au point et la mise à jour d'indicateurs de vulnérabilité. Cette activité a pour objectif de faire vivre et d'orienter les débats autour de la notion de vulnérabilité afin que celle-ci se retrouve illustrée par des indicateurs dont les propriétés soient compatibles avec leur utilisation au sein des institutions internationales, notamment dans le cadre de l'allocation des ressources non-concessionnelles. Ces activités d'influence de la Ferdi se traduisent au travers de nombreuses collaborations institutionnelles, que cela soit avec la Banque africaine de développement ou plus récemment avec le Secrétariat du Commonwealth ou des Nations unies et son Bureau du Haut Représentant pour les Pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS). Dans le cadre de ces collaborations, la Ferdi s'appuie sur une expertise reconnue et validée par des publications de haut niveau et est amenée à assister l'élaboration de nouveaux indicateurs de vulnérabilité.



PARMI LES CONFÉRENCES

12-2021 • Webinaire sur la validité de la catégorie des PMA aujourd'hui et son impact sur le développement des pays concernés. Webinaire organisé par la Ferdi, l'UN OHRLLS, le Centre de développement de l'OCDE et le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères avec la participation de hautes personnalités tant sur le plan institutionnel qu'académique.

10-2021 • Forum sur l'avenir des PMA. Conférence des Nations unies (UN-OHRLLS, UNU-WIDER), SDSN. La Ferdi contribue à cet événement préparatoire à la 5^e conférence des Nations unies sur les PMA (LDC5).

04-2021 • Comment le financement du développement peut-il répondre à la vulnérabilité des PMA et des autres pays vulnérables ? Conférence UN-OHRLLS,-OCDE - Ferdi en préparation de la 5^e conférence des Nations unies sur les PMA (LDCV) et dans le cadre du forum ECOSOC 2021 « Financing for Development ».



PARMI LES PUBLICATIONS

03-2022 • **Guillaumont P. (2022)** Les Pays les moins avancés, la France et l'Europe. Ferdi Note brève B231.

12-2021 • **Guillaumont P.** La logique de la catégorie des Pays les moins avancés au cours d'un demi-siècle. Ferdi Note brève B225, décembre.

11-2021 • **de Melo J., Sorgho Z., Wagner L.** Implementing the Trade Facilitation Agreement (TFA): estimates of reduction in time at customs for the United Nations' vulnerable economies. Ferdi Document de travail P296

06-2021 • **Guillaumont P., Wagner L.** In Secretariat du Commonwealth (eds) *The Commonwealth Universal Vulnerability Index. For a Global Consensus on the Definition and Measurement of Vulnerability*. 80p.

04-2021 • **Boussichas M., Nossek V.** In CDP-United Nations (eds), *Comprehensive Study on the Impact of COVID-19 on the Least Developed Country Category*. 62p.

Réalisations 2021-2022

● **Préparation de la 5^e conférence des Nations unies sur les PMA.** En vue de cette échéance qui marque le cinquantième anniversaire de la catégorie, et en complément de l'ouvrage *Out Of The Trap* (nouvelle édition en cours) qui évalue l'impact de l'appartenance à la catégorie sur les différentes dimensions du développement des PMA, la Ferdi interroge la logique de la catégorie au regard des enjeux actuels. Elle organise et participe aux conférences sur la pertinence de la catégorie et son avenir.

● **Une étude sur l'impact des variables d'identification des PMA et de leurs composantes** sur la transformation structurelle des PMA est en cours.

● **Contributions substantielles** au rapport du Secrétariat du Commonwealth proposant un indice universel de vulnérabilité et au rapport des Nations unies publié en vue de l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle qui devrait faire l'objet de débats substantiels en 2022 et auxquels la Ferdi participera activement.

● **Nouvel indice de vulnérabilité multidimensionnelle.** En 2022, la Ferdi coordonne le Haut panel des Nations unies (10 membres) pour l'implémentation du Multi-Dimensional Vulnerability Indices.

INDICE DE VULNÉRABILITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

En 2022, la Ferdi est associée aux travaux du panel de Haut niveau des Nations unies pour le développement d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI) pour les petits États insulaires en développement (SIDS). Le 17 mars 2022, le président de la 76^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Abdulla Shahid, a lancé le travail du Panel de haut niveau chargé du développement d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI) qui doit lui être remis avant la fin de l'année. Patrick Guillaumont et Laurent Wagner sont intervenus en ouverture de la première séance du Panel de haut niveau le 28 mars pour présenter les conclusions du rapport des Nations unies *Possible Development and Uses of Multi-Dimensional Vulnerability Indices. Analysis and Recommendations* dont ils étaient les *lead authors* et qui doit servir de base aux travaux du Panel. Dans son intervention, Patrick Guillaumont a souligné que pour pouvoir être un instrument guidant la politique internationale, l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle doit remplir les 3 critères suivants : 1/ l'indice doit être réellement multidimensionnel (économique, environnemental et social), 2/ il doit être universel -ne serait-ce que pour pouvoir comparer la vulnérabilité des petits États insulaires aux autres pays-, 3/ il doit permettre de séparer ce qui est exogène ou structurel de ce qui dépend de la politique présente des pays. Sosso Feindouno et Laurent Wagner, chargés de recherche à la Ferdi, ont été chargés par les Nations unies de coordonner les travaux du Panel de haut niveau.

A LIRE :

- **Nations unies (2021).** *Possible Development and Uses of Multi-Dimensional Vulnerability Indices. Analysis and Recommendations.* 66 p.
- **Guillaumont P., Wagner L. (2022)** Trois critères que doit remplir un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour être utilisé efficacement, Ferdi Note brève B234, mai. (également en anglais : Three criteria that a multidimensional vulnerability index should meet to be used effectively).

Sécurité et développement

Un lien essentiel mal estimé

En résonance avec l'actualité et les préoccupations des acteurs du Sahel, les travaux de la Ferdi analysent les sources et les risques de conflits.

● **Identifier les sources de conflits.** Les travaux de la Ferdi mesurent la fréquence des événements violents et tendent à identifier les facteurs qui les déterminent. En 2019, la fondation crée un **Indice de Violence**

Interne (IVI). L'IVI a pour but de comparer le niveau de violence interne pour 130 pays en développement. C'est un indicateur composite de 9 variables rassemblées en 4 dimensions - conflits internes, criminalité, terrorisme, et violence politique.

● **Identifier les risques et prévenir les conflits.** Un indicateur du risque de conflit a été élaboré au cours de l'année 2019 et finalisé en 2020 par la Ferdi (Sosso Feidounou et Laurent Wagner) en collaboration avec la Fondation Prospective & Innovation. Cet indicateur s'accompagne d'une analyse des facteurs de conflit et des moyens de prévention.

AU-DELÀ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LES POLITIQUES DE MODERNISATION AGRICOLE EN AFRIQUE

Ferdi examine l'importance de l'agriculture sur le développement des pays et les moyens de développer l'agriculture familiale.

Chaînes de valeurs agricoles et compétitivité. La Ferdi étudie les différents paramètres ayant un rôle à jouer (organisation des producteurs, contractualisation, reconnaissance de la qualité, adoption de nouvelles technologies) pour l'inclusion de l'agriculture familiale aux chaînes de valeurs agricoles. Les réflexions sur les chaînes de valeur, ainsi que sur la modernisation de l'agriculture en Afrique, se poursuivent en vue de la création d'une Chaire de la Ferdi portant sur ces thèmes.

Modèles de financement et d'assurance des risques naturels. Les travaux de Alain de Janvry et Elisabeth Sadoulet examinent les freins à la mise en oeuvre de stratégies de financement et d'assurance des risques de désastres naturels. L'objectif est de favoriser la mise en place de stratégies financières au niveau des États pour qu'ils puissent répondre aux chocs et faire connaître les initiatives gouvernementales et les programmes de secours auprès des entreprises et des ménages.

Perspectives :

- Création d'une Chaire Politiques de modernisation de l'agriculture en Afrique
- Étude sur le financement des PME agro-industrielles

Références :

- Gashaw A., Bernard T., de Janvry A., Sadoulet E., Trachtman C. (2021) Introducing quality certification in staple food markets in Sub-Saharan Africa: Four Conditions for Successful Implementation. *Food Policy*, vol. 105
- De Janvry A., Sadoulet E. (2021) *Development Economics. Theory and Practice*, 2nd Edition, Routledge, 572p.

Média :

- Gravelini J-M., Ait Talb K. Sahel : et si le coton permettait de stabiliser la région ? Tribune, Jeune Afrique, 2021
- Jing C., Carter M., de Janvry A., Sadoulet E. Sparking permanent adoption of resilience-building agricultural technologies. Billet de blog, USAID Feed the Future Innovation Lab for Markets, Risk, and Resilience, 2021



PARMI LES ÉVÉNEMENTS

11-2021 • Séminaire de présentation des résultats d'une étude d'impact des politiques de développement dans les zones vulnérables sahéniennes, organisé par la Chaire Sahel à Ouagadougou.

06-2021 • Atelier de valorisation des résultats de l'étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur les dépenses de développement, organisé par le Secrétariat exécutif du G5 Sahel à Bamako.

03-2021 • Atelier régional de validation du Guide méthodologique de bonnes pratiques pour la gestion des projets et programmes de développement dans les Pays du G5 Sahel et de la Côte d'Ivoire, organisé par la Chaire Sahel à Ouagadougou.



PARMI LES PUBLICATIONS

06-2021 • **Arcand J-L., Barro L.** Projets de développement, conditions de vie et activité économique dans les pays du G5 Sahel. Ferdi Document de travail P291.

03-2021 • **Chaire Sahel de la Ferdi.** *Guide méthodologique de bonnes pratiques pour la mise en oeuvre des projets et programmes de développement dans les pays membres du G5 Sahel et de la Côte d'Ivoire.*

09-2020 • **Feindouno S., Wagner L.** *Les conflits internes dans le monde : Estimer les risques pour cibler la prévention.* Ferdi, Fondation Prospective et Innovation (FPI), 102 p.



ÉDITORIAL

06-2021 • **Editorial de Tertius Zongo :** La Chaire Sahel a quatre ans : un outil sahéni au cœur des enjeux de la région.

Chaire Sahel

En janvier 2018, la Ferdi a mis en place une chaire thématique dédiée au Sahel et basée à Ouagadougou. Cette initiative originale, parce que sahélienne dans son management et dans ses initiatives, a pour objectif d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région.

Les travaux de la Chaire examinent la mise en œuvre des différents plans et politiques et leurs effets, avec pour objectif d'en renforcer l'impact sur les populations et dans les secteurs d'activité cibles (éducation, développement rural, santé, gouvernance/institutions). Elle travaille en étroite relation avec les administrations africaines et les partenaires de leur développement.

Tertius Zongo, ancien Premier Ministre du Burkina Faso et Senior Fellow de la Ferdi, assure la responsabilité de la chaire à Ouagadougou et d'y piloter l'équipe d'experts africains mobilisée à cette fin.

Les partenaires

L'objet de la Chaire Sahel est d'impliquer et de nouer des partenariats à la fois avec des institutions scientifiques et avec des décideurs.

Elle s'appuie sur la recherche internationale ainsi que sur les capacités sahéliennes d'analyse des politiques tout en visant à les renforcer. Elle conduit ses travaux dans un cadre régional. Elle cherche à adapter les méthodes d'analyse au contexte de fragilité de la zone.

3 axes de réflexion

- **Analyser les flux financiers pour le développement du Sahel et leur impact sur les finances publiques des pays sahéliens.** Après avoir mis en évidence les différences importantes entre bailleurs et pays sahéliens dans le recensement de ces flux, la Chaire Sahel élabore une *plateforme* pour mieux les suivre.
- **Tirer les leçons des succès et des échecs des actions de développement dans différents secteurs à partir d'évaluations déjà réalisées.** La Chaire Sahel analyse l'efficacité des différents programmes et projets mis en œuvre au Sahel.
- **Mettre au point des méthodes d'évaluation rapide des politiques, programmes et projets adaptées aux zones vulnérables.** Une première application au secteur agricole au Burkina Faso a été effectuée (voir Parmi les publications). L'ambition est d'appliquer ces méthodes d'évaluation à toute la région Sahel.

Des formations sont mises en œuvre sur la base de ces travaux dont la diffusion se fait au travers de l'organisation de séminaires et la publication de rapports et ouvrages.

● **Relation dynamique entre les conflits et les déplacés internes au Sahel.** La Ferdi met en place un module informatique des déplacés internes en Centrafrique (Internal displaced persons) pour la Banque Mondiale. Sosso Feindouno, chargé de recherches Ferdi, reçoit le prix World Bank Group's DEC VPU Team Awards for FY21 (2021).

● **La Chaire Sahel est associée à deux études :**

Fiscal Sustainability of the Security Sector in Countries in Situations of Fragility, Conflict, and Violence, Policy Note pour les Nations unies préparée par Matthieu Boussichas (Ferd), Vianney Dequiedt (Ferd - Cerdi), Grégoire Rota-Graziosi (Cerdi) et Tertius Zongo (à paraître).

Comprehensive study on the impact of Covid-19 on the LDC category, Contributions de fond au rapport de la Commission des politiques de développement (CDP) sous la direction de Roland Mollerus, Secrétariat du CDP, 2021.

ÉTUDE SUR LES DÉPENSES DE SÉCURITÉ ET LEURS EFFETS D'ÉVICTION SUR LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS DU G5 SAHEL

Cette étude réalisée à la demande du Secrétariat exécutif du G5 Sahel a pour but d'examiner dans quelle mesure l'accroissement des dépenses de sécurité occasionné par les chocs de violence subis par les pays du G5 Sahel exerce un effet d'éviction sur les dépenses de développement. Le rapport conclut notamment que : i) les dépenses sécuritaires ont un impact significatif et négatif sur les dépenses de développement ii) un accroissement des troubles dans un pays donné impacte directement la composition des finances publiques de ce pays mais également celle de ses voisins régionaux ; iii) la situation sécuritaire dans le Sahel rend difficile l'exercice de programmation budgétaire ; iv) l'APD joue un rôle majeur d'amortisseur de ces chocs. L'étude formule des recommandations et un plan d'action pour leur mise en œuvre. **Chaire Sahel de la Ferdi (2021) Étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur le financement des dépenses de développement dans les pays du G5 Sahel. 314p.**



FORMATIONS

L'Institut des hautes études du développement durable (IHEDD)



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'IHEDD, un institut au service du renforcement des capacités

L'Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD) est l'institut de formation du laboratoire d'excellence (Labex) IDGM+ « Concevoir de nouvelles politiques de développement international à partir des résultats de la recherche. Renforcement de l'initiative pour le développement et la gouvernance mondiale » conduit par la Ferdi avec l'Institut du développement durable et des relations internationales (Idpri) et le Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi).

Les formations proposées par l'IHEDD s'appuient sur les résultats des recherches menées dans le cadre du Labex IDGM+ et orientées par les thèmes des programmes et des chaires de la Ferdi.

Ces formations sont de formats longs, pour les Masters GPE et MODEV délivrés par l'Université Clermont Auvergne (UCA), ou de formats courts (de 2 jours à 3 semaines...), réalisées en présentiel, à distance ou dans une formule hybride en fonction des circonstances. Parallèlement à cette offre, l'IHEDD reste à l'écoute de toute demande de formation sur mesure.

LE PROGRAMME GPE QUALIFIÉ « PARTNER PROGRAM » PAR LA BANQUE MONDIALE

En avril 2020, le programme GPE a été qualifié « Partner Program » par la Banque mondiale, à travers le Joint Japan / World Bank Graduate Scholarship Program (JJ/WBGSP). Ce label d'excellence, accordé pour la période 2020-2024, se traduit par l'attribution annuelle d'un nombre garanti de bourses par le JJ/WBGSP aux cycles GPE. Pour rappel, le programme GPE reçoit également depuis son lancement le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) à travers l'attribution de bourses du Gouvernement français (BGF) par le Ministère et les Ambassades de France, en particulier celles situées dans les pays d'Afrique subsaharienne.

MASTER GESTION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE (GPE)

Le programme de formation en Gestion de la Politique Économique (GPE), lancé en 1994 sur l'initiative et avec le concours de la Banque mondiale, est l'une des principales formations françaises et francophones en matière de renforcement des capacités des cadres publics économistes des pays en développement, en particulier des pays francophones d'Afrique subsaharienne.

Une formation d'excellence sur les politiques publiques de développement pour les décideurs politiques

Dédié aux politiques publiques de développement, le programme GPE répond à une forte demande des administrations des pays du Sud pour la formation de leurs cadres intermédiaires à fort potentiel, cadres techniques proches des décideurs politiques et des partenaires techniques financiers.

Le programme GPE conduit à la délivrance d'un diplôme national de l'École d'Économie de l'Université Clermont Auvergne de niveau Master 2. Le cycle est d'une durée de neuf mois délivré totalement en présentiel à Clermont-Ferrand. Il est articulé autour d'une quinzaine de modules portant sur la politique économique.

À la demande de l'Université d'Auvergne puis, depuis 2017, celle de l'Université Clermont Auvergne, et en coopération avec l'École d'Économie et le Cerdi, la Ferdi en assure le pilotage administratif, logistique et l'ingénierie de formation. Le programme GPE participe à l'action internationale des écoles et des institutions françaises de service public.

Intervenants : une logique partenariale locale et internationale

Autour de l'équipe permanente des enseignants-chercheurs du pôle clermontois (École d'Économie de l'Université Clermont Auvergne, Cerdi et Ferdi), le programme GPE mobilise les meilleurs experts internationaux, du Nord et du Sud : chercheurs académiques, cadres de l'administration française et cadres des grandes institutions internationales et régionales qui mettent en œuvre les politiques publiques de développement.

Les partenariats de la Ferdi avec les pays du Sud et en particulier avec les pays africains enrichissent l'équipe pédagogique à travers les interventions de professeurs associés et les conférences de personnalités politiques.

Réseau POLDEV

Près de 800 auditeurs originaires d'une soixantaine de pays en développement différents composent le réseau des anciens auditeurs GPE, le réseau POLDEV. Deux tiers sont en poste dans les administrations des pays d'Afrique subsaharienne.

L'Institut des hautes études du développement durable (IHEDD)

MASTER MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT (MODEV)

Le Master Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement (MODEV) est un Master à vocation professionnelle sur la gestion de projet, l'économie du développement, les enjeux sectoriels et les grandes transitions.

Co-organisé par l'AFD et l'Université Clermont Auvergne (UCA), le Master MODEV, d'une durée de huit mois, alterne enseignements à distance et en présentiel à Marseille et Clermont-Ferrand. La Ferdi est aujourd'hui associée au Campus AFD et à l'UCA pour la mise en œuvre du Master à travers un appui à l'accueil des étudiants en France, à l'organisation de voyages d'étude et à l'animation de la communauté des anciens diplômés du MODEV.

Parallèlement, la Ferdi développe, toujours en collaboration avec le Campus AFD, un cycle de formation à distance dédié à la gestion de projet pour permettre au plus grand nombre d'acquiescer les compétences essentielles à la mise en œuvre et au suivi de projets de développement durable.

Objectifs du master

Cette formation pluridisciplinaire associant économie, finance et management vise à renforcer les connaissances et les savoir-faire des participants pour en faire des acteurs du changement et leur permettre de contribuer au sein de leurs institutions à l'atteinte des ODD.

Le Master MODEV s'adresse aux responsables et aux cadres confirmés des pays du Sud qui souhaitent contribuer au sein de leurs institutions -publiques ou privées- à l'atteinte des ODD. La diversité des profils et des genres est encouragée.

Un large réseau d' alumni

Cette formation diplômante a permis de former 480 cadres constituant un véritable réseau d'anciens étudiants en responsabilités au sein de ministères, de collectivités locales, d'entreprises, d'institutions financières, d'ONG dans des pays du Sud, principalement en Afrique subsaharienne ou océan Indien.

La diversité des origines -Afrique de l'Ouest, Maghreb, Océan Indien ou Pacifique- et des profils -ingénieurs, chargés d'études, analystes, chargés de programmes, responsables de services dans des entreprises privées ou dans des structures publiques- apportent une grande richesse à ce Master où les échanges sont uniques et stimulants.



BACK TO MODEV
LE PREMIER ATELIER
DES ANCIEN.NE.S DU
MASTER MOPP/MODEV

Vous êtes un.e ancien.ne alumni du MASTER MOPP ou MODEV (promos 2008 à 2021) et vous avez un intérêt pour les démarches de co-construction, de transmission de savoir-faire et savoir-être ? Vous souhaitez devenir l'un.e des ambassadeur.rices du MASTER et vous impliquer dans l'animation de la communauté des ancien.ne.s ? L'atelier Back to MODEV est fait pour vous !

Vols et hébergement offerts / 300€ de frais d'inscriptions et repas sur place à prendre en charge.

DU 27/06/2022
AU 30/06/2022
À MARSEILLE



FORMATION DISPONIBLE
24H/24 - 7J/7 RYTHMÉES
PAR DES WEBINAIRES
AVEC LES EXPERT.E.S DE L'AFD

Formation à distance
**IDENTIFIER ET CONSTRUIRE
SON PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

Dates de la formation
8 novembre
au 17 décembre 2021

Nombre de places limité

EFFORT DE TRAVAIL DE 4H/SEMAINE

PARCOURS CERTIFIANT

WWW.FERDI.FR/FORMATIONS-IHEDD

Réalisations 2021-2022

- La Ferdi-IHEDD est retenue pour le projet *Financial Modelling for the Extractive Sector (FIMES) in transitional countries in Africa*, lancé en 2021 par la Banque Africaine de Développement (AfDB).
- Label Qualiopi. Accréditée Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé (EESP), Organisme de Formation Professionnelle (OFP), la Ferdi est habilitée à proposer des formations certifiantes à travers l'IHEDD. La Ferdi-IHEDD a été labellisée Qualiopi en 2022.

iHEDD | **Gouvernement Princier**
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE | AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT | PRINCIPAUTÉ DE MONACO

**FORMATIONS EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ
POUR LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES
DE SANTÉ ET DES POLITIQUES DE LUTTE
CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES
ET NON TRANSMISSIBLES**

DU 11/04/2022
AU 01/07/2022

→ POUR PLUS D'INFORMATIONS
IHEDD.FERDI.FR



FORMATIONS À LA CARTE

FORMATIONS COURTES

L'IHEDD propose des formations courtes qui s'appuient sur les travaux de recherche de l'IDGM+.

Ces formations mobilisent pour chaque thématique les meilleurs experts internationaux, du Nord et du Sud, chercheurs académiques ou cadres des plus grandes institutions internationales, régionales et nationales œuvrant pour le développement durable.

Elles conduisent à la délivrance d'un Certificat de Hautes études en développement durable.

Thèmes des formations

Les formations courtes portent sur de nombreux thèmes liés au développement : partage de la rente minière, renforcement des systèmes de santé, transition écologique, éducation, investissement d'impact, fiscalité minière...

Formations à la demande

L'IHEDD propose des formations à la demande répondant à des demandes spécifiques des administrations.

AFD | **FerDi** | **iHEDD**
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**IDENTIFIER ET MESURER LES VULNÉRABILITÉS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST EN VUE DE RÉPONSES
OPÉRATIONNELLES**

2021
ABIDJAN



En présentiel de 22 au 25 novembre

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU
MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

iHEDD
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**COMPRENDRE ET MODÉLISER LE PARTAGE
DE LA RENTE MINIÈRE
EN AFRIQUE**

DU 07/02/2022
AU 15/03/2022

Le débat public concernant le partage de la rente minière entre États et investisseurs est récurrent et resurgit à chaque inversion de tendance des cours mondiaux. Pour les pays africains riches en ressources naturelles, comprendre les enjeux du secteur minier et maîtriser les outils permettant une négociation équilibrée entre administration et entreprises est primordial pour mobiliser les ressources nécessaires à leur développement.

Prérequis
Aucun prérequis académique exigé. Savoir utiliser les fonctions de base d'Excel.

Langue
Formation délivrée en français

Matériel nécessaire
Accès internet, Microsoft Excel

Nombre de places
30 participant.e.s maximum

Frais d'inscription
450€

Bourses et aides financières
Jusqu'à 100 % des frais d'inscription pris en charge par le Ministère français de l'Enseignement Supérieur et des Affaires Étrangères (MEEF), en fonction de la qualité des candidatures et des personnes, afin d'assurer une diversité des profils et des origines géographiques.

PUBLIC CIBLE
ÉCONOMISTES, JURISTES, FISCALISTES, ADMINISTRATIONS FISCALES, MINISTÈRES DES MINES ET AUTRES ACTEURS PUBLICS OU PRIVÉS DU SECTEUR MINIER AFRICAIN

Durée estimée
25 heures d'enseignement à distance, avec un suivi personnalisé de chaque participant.e par les différents formateur.trice.s.

Formateur.trice.s
Bertrand Laporte, Céline de Quatrebarbes, Yannick Bouterige

Avec la participation de :
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
FerdDi
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

iHEDD
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**DÉCOUVRIR
LA PROGRAMMATION
D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE
SUR LE LOGICIEL GAMS**

DU 23/06/2021
AU 23/06/2021

GAMS (General Algebraic Modeling System) est un environnement logiciel qui permet d'implémenter des modèles économiques nécessaires à l'analyse, l'évaluation et la formulation de politiques publiques. Il est notamment couramment utilisé pour programmer un modèle d'équilibre général calculable.

Prérequis
Des connaissances de base en macroéconomie sont requises pour cette formation (comptabilité nationale, matrice de comptabilité sociale, macroéconomie, microéconomie)

Langue
Formation délivrée en français

Matériel nécessaire
Accès internet, Microsoft Excel

Nombre de places
40 participant.e.s maximum afin d'assurer un tutorat pour chaque participant.e.s

Frais d'inscription
300 €

Bourses et aides financières
La FerDi propose un tarif réduit de 50 % pour les étudiant.e.s sous justificatif d'une carte étudiant.e.s pour un nombre de place limité.

PUBLIC CIBLE
ÉTUDIANT.E.S., CHERCHEUR.EUSE.S., STATISTICIEN.N.E.S., ÉCONOMISTES

Durée estimée
14h

Formateur.trice.s
STÉPHANE CALIPEL Vice-président de l'université Clermont Auvergne, Enseignant-chercheur au Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI), Expert international en modélisation macroéconomique
CÉLINE DE QUATREBARBES Docteure en Économie, Chargée de recherche, Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FerDi), Experte internationale en modélisation macroéconomique

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



INSTITUTION

Conseil d'administration

Président : Patrick Guillaumont

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE COLLÈGE DES FONDATEURS

- Agence française de développement, représentée par Hélène Djoufelkit
- Manufacture française des pneumatiques Michelin, représentée par Alexander Law
- Sanofi, représenté par Pascal Ronzière
- Auredi, représentée par Patrick Guillaumont
- Direction générale du Trésor, représentée par William Roos
- Jean-Michel Severino

MEMBRES DE DROIT

- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil Départemental du Puy de Dôme
- Mairie de Clermont-Ferrand
- Université Clermont Auvergne

PERSONNALITÉS COOPTÉES

- Serge Degallaix
- Olivier Lafourcade

Équipe



Christophe ANGELY
Conseiller spécial



Jean-Louis ARCAND, Pr
Co-responsable, Chaire
Investissement d'impact
Programme Financement
interne du développement



Rabah AREZKI, Pr
Programme Financement
interne du développement



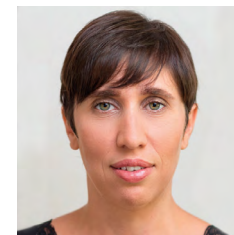
Manon BASTARD
Chargée de projet
Institut des Hautes Études du
Développement Durable



**Jean-Claude BERTHELEMY,
Pr Emérite**
Responsable de Programme
Électrification décentralisée



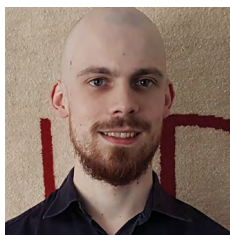
Magali BRIERE BESSON
Directrice administrative et
financière



Emeline CAMPAGNE
Gestion administrative des
formations
Institut des Hautes Études du
Développement Durable



Joël CARIOLLE, Dr
Chargé de recherche
Confiance numérique, intégra-
tion régionale



Alban CORNIER
Assistant de recherche
Indicateurs



Alou Adessé DAMA, Dr
Chargé de recherche



Vianney DEQUIEDT, Pr
Directeur scientifique
Responsable scientifique et
Technique, Labex IDGM+



Audrey-Anne DE UBEDA
Responsable de la gestion et
de la coordination des pro-
grammes de recherche



Emilie FABREGUETTES
Assistante de direction



Sosso FEINDOUNO, Dr
Chargé de recherche
Indicateurs, Sécurité et dévelop-
pement



Anne-Marie GEURJON, Pr
Responsable de programme
Fiscalité



**Sylviane GUILLAUMONT
JEANNENEY, Pr Emérite**
Conseiller scientifique



Chloë HUGONNENC
Chargée de communication



Mélanie HUREL
Responsable de la production
de contenus
Institut des Hautes Études du
Développement Durable



Florian LÉON, Dr
Chargé de recherche
Entrepreneuriat



Jacky MATHONNAT, Pr
Responsable de programme
Santé



Patrick PLANE, Pr CNRS
Responsable de programme
Observatoire de la compétitivité
durable



Fabienne ROUANET
Responsable communication



Olivier SANTONI
Géomaticien



Brigitte VEISSAIRE
Secrétaire comptable



Laurent WAGNER, Dr
Chargé de recherche
Indicateurs Financement
international

Experts scientifiques associés



Matthieu BOUSSICHAS, Dr
Responsable de programme
Financement international



Yannick BOUTERIGE
Assistant de recherche
Fiscalité



Jaime DE MELO, Pr
Conseiller scientifique



Céline DE QUATRE-BARBES, Dr
Directrice du développement
et de l'innovation
*Institut des Hautes Études du
Développement Durable*



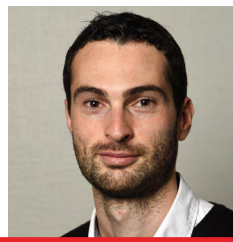
Jean-Marc GRAVELLINI
Co-responsable
*Chaire Modernisation
de l'agriculture en Afrique*



**Patrick GUILLAUMONT,
Pr Emérite**
Président



Philippe MESSEANT, Dr
Directeur administration et
partenariats
*Institut des Hautes Études du
Développement Durable*



Vincent NOSSEK
Assistant de recherche



Aude WALTZER
Motion designer



Tertius ZONGO
Directeur de la Chaire Sahel
Ancien Premier ministre

Pierre-Richard AGÉNOR *

Hallsorth Professeur,
Université de Manchester

Alban A. E. AHOURÉ*
Directeur de la CAPEC,
Université FHB de Cocody-
Abidjan

Jenny C. AKER
Professeur, Tufts
University. Co-responsable de
la Chaire Confiance numérique

**Catherine ARAUJO-
BONJEAN***
Chargée de recherche CNRS,
Certi UCA CNRS
Co-responsable Chaire
Modernisation de l'agriculture
en Afrique, Ferdi

Martine AUDIBERT *
Directrice de recherche
émérite, Cerdi-CNRS

Fatoumata BA
Co-fondatrice de Jumia et
présidente exécutive de
Jango. Co-responsable de la
Chaire Confiance Numérique,
Ferd

Ferdinand BAKOUP*
Lead Economist, AfDB

Jareth BEAIN*
Directeur de Suivi-évaluation
des Politiques et stratégies de
développement, Ministère de
l'Économie et de la
Planification du
développement. Point focal
Tchad de la Chaire Sahel

Emilie CALDEIRA
Maître de conférences,
UCA - Cerdi

Céline CARRERE*
Professeur, Université de
Genève - GSI, GSEM

Gérard CHAMBAS*
Ancien chercheur CNRS, Cerdi -
Université Clermont Auvergne

Lisa CHAUVET*
Professeur, Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, CES

Fatoumata CISSÉ
Investisseurs et partenaires
(I&P)

Marcelin CISSÉ*
Directeur général de
l'Économie et du plan. Point
focal Côte d'Ivoire Chaire Sahel

Paul COLLIER*
Professeur, Blavatnik School of
Government, Oxford University

**Youssoufou Hamadou
DAOUDA***
Recteur de l'Université de
Tahoua, Directeur du LARADES.
Point focal Niger de la Chaire
Sahel

Camille DA PIEDADE
Doctorant Cerdi-UCA

Alain DE JANVRY*
Professeur, Université de
Californie Berkeley

Paul DERREUMAUX*
Président d'honneur du Groupe
Bank of Africa. Point focal
Chaire Sahel

Mariam DJIBO

Directrice générale d'Advans
Côte d'Ivoire, co-responsable
Chaire Investissement d'Impact

Frédéric DOCQUIER*
Professeur et membre d'IRES,
UCLouvain
Chef de programme de
recherche, LISER

Alassane DRABO
Économiste. Chercheur associé
Ferd

Michaël GARENNE*
Chercheur, Institut Pasteur

Axel GASTAMBIDE
Macro-économiste. Chercheur
associé Ferdi

Giorgia GIOVANNETTI
Professeur en Économie
internationale, Université de
Florence

Michaël GOUJON
Maître de conférences HDR,
Université Clermont Auvergne
Chercheur, Cerdi-UCA
Responsable MODEV

Julien GOURDON*
Économiste senior, Agence
française de développement

Jean-Marie GRETHER*
Université de Neuchâtel

Christopher GRIGORIOU*
Expert Douane et fiscalité,
Fonds monétaire international

Samuel GUÉRINEAU
Doyen-Directeur, École
d'économie - Université
Clermont Auvergne. Maître de
conférences - HDR. Pilotage
IHEDD

Marlène GUILLOIN
Maître de conférences,
Université de Montpellier.

Jan Willem GUNNING*
Professeur Émérite, Vrije
Universiteit Amsterdam

Jie HE*
Professeur, Université de
Sherbrooke

Eric Gabin KILAMA*
Policy Planning Officer, Centre
d'Analyse de Prévision et de
Stratégie, Ministère
de l'Europe et des Affaires
étrangères

Larba Issa KOBAYAGDA*
Directeur général de l'Éco-
nomie et de la Planification,
Ministère de l'Économie, des
Finances et du Développement.
Enseignant chercheur, Universi-
té Ouaga II. Point focal Burkina
Faso de la Chaire Sahel

Roland Kangni KPODAR*
Chef de division adjoint, Fonds
monétaire international

Bertrand LAPORTE
Maître de conférences-HDR,
École d'économie, Université
Clermont Auvergne CNRS IRD
Certi

Camille LAVILLE
Économiste

Maria MASOOD*

Collaboratrice scientifique,
Institut d'économie, Université
de Genève

Mathilde MAUREL*
Directrice de recherche, CES
CNRS - Université Paris 1

Georges MAVROTAS*
Professeur, Université d'Anvers

Mark MCGILLIVRAY*
Professeur, Institut de
recherche Alfred Deakin

Serge MICHAILOF*
Membre, IRIS. Administrateur,
Cian et Gret

Christian MORRISSON*
Professeur Émérite, Université
de Paris I

Fouzi MOURJI*
Professeur, Université Hassan II

Phu NGUYEN-VAN*
Directeur de recherche,
Université de Strasbourg, CNRS,
BETA. TIMAS, Université de
Thang Long

Marcelo OLARREAGA*
Professeur, Université de
Genève

Aurore PELISSIER
Maître de conférences,
Université de Bourgogne

Thi Kim Cuong PHAM*
Professeur Paris X

Grégoire ROTA-GRAZIOSI
Directeur, Cerdi-UCA

Elisabeth SADOULET*
Professeur, Université de
Californie Berkeley

Alexandros SARRIS*
Professeur, Université
d'Athènes

Fayçal SAWADOGO
Doctorant, Cerdi-UCA

Jean-Michel SEVERINO*
Dirigeant, I&P (Investisseurs et
partenaires), co-responsable
Chaire Investissement d'Impact

Zakaria SORGHO*
Cofondateur du CACID.
Chercheur associé, CEPCI -
Université de Laval

**Sampawende J.-A.
TAPSOBA***
Économiste, Fonds monétaire
international

Josselin THUILLIEZ*
Chercheur au CNRS, Centre
d'économie de la
Sorbonne - Université de Paris I

Marie-Aimée TOURRES*
Professeur Auxiliaire, GC
University Lahore

Mariana VIJIL*
Économiste, Banque Mondiale

Ngueto Tirainé YAMBAYE*
Directeur général du Fonds
africain de Garantie et de
coopération économique

**Moustapha SIDI
MOHAMED***
Conseil du Ministre des
Finances de Mauritanie. Point
focal Mauritanie de la Chaire
Sahel

Nos partenaires

POUR LES PROGRAMMES

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) • Agence française de développement (AFD) • Alliance Sahel • Banque africaine de développement (AfDB) • Banque asiatique de développement (BAD) • Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) • Banque de France (BDF) • Banque mondiale (BM) • Be-Ys/Almerys • Bioforce • CAP 20-25 • CLUB.ER • Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) • Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI - Université Clermont Auvergne) • Center for Global Development (CGD) • Centre for Health Development (CHD) - Mongolie • Centre national de recherche scientifique (CNRS) • Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) • Centre international d'études pédagogiques (CIEP) • Club ER • Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) • Columbia Center on Sustainable Investment (CCSI) • Commission européenne • Commonwealth Secretariat • Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC) • Département des affaires économiques et sociales (DAES) • Département des Finances publiques du FMI • Direction générale des Finances publiques (DGFiP) – France • École de santé publique, faculté des Sciences de Santé de l'université du Botswana • Electriciens sans frontière • Expertise France • Fondation ExploradO • G5 Sahel • Global Development Network (GDN) • The Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR) • Gouvernement princier de la principauté de Monaco • International Centre for Tax and Development (ICTD) • International Development Association (IDA) • International Trade Centre (ITC) • Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) • Institut de recherche pour le développement (IRD) • Institute of New Structural Economics (INSE) • Institute for Climate Economics (I4CE) • Investisseurs et Partenaires (I&P) • Ministère de la santé du Botswana • Ministère de la santé du Burkina Faso • Ministère de la santé de Mongolie • Ministère de la santé du Niger • Ministère de la Santé et du Bien-être (Botswana) • Ministère de l'Économie, des finances et de la relance - France • Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) - France • Ministère des Finances de Madagascar • National Health and Family Planning Commission of the People's Republic of China • Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) • OCP Policy Center • Organisation internationale de la Francophonie (OIF) • Organisation mondiale de la santé (OMS) • Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) • République de Guinée • République populaire mongole • République du Botswana • République du Zimbabwe • Secrétariat des Nations unies • Secrétariat du Commonwealth • Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) • Université de Tufts • Université du Botswana • Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UN DAES) • Bureau du Haut Représentant des Nations unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) • Wi-Agri

POUR LES FORMATIONS

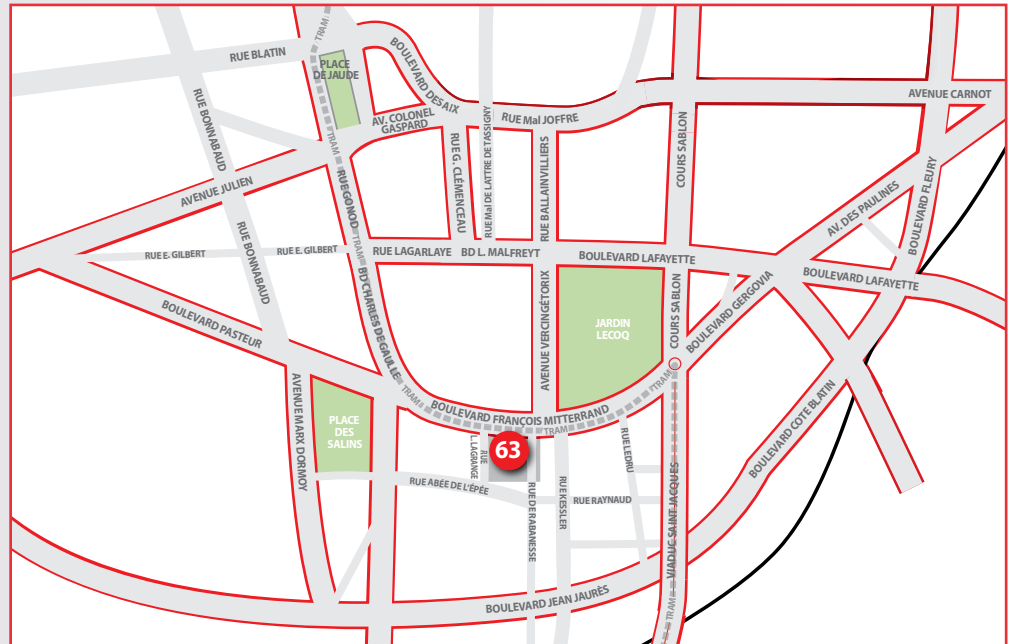
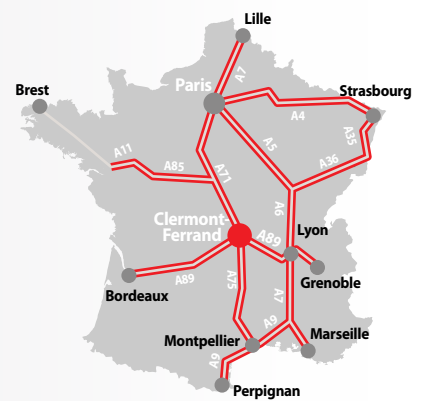
Agence française de développement (AFD) • Ambassade de France au Burkina Faso • Ambassade de France en Mauritanie • Ambassade de France au Niger • Ambassade de France au Sénégal • Ambassade de France au Tchad • Banque mondiale (BM) • CAP 20-25 • Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI - Université Clermont Auvergne) • Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) • CROSET • Direction générale du Trésor (DG Trésor) • École d'économie - Université Clermont Auvergne • École nationale d'administration (ENA-France) • Expertise France • Gouvernement français (BGF) • Gouvernement princier de la Principauté de Monaco • Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) • Institut de recherche pour le développement (IRD) • Investisseurs et Partenaires (I&P) • Investissement d'Avenir • I-Site Cap 20-25 • Joint Japan World Bank Graduate Scholarship Program • Labex IDGM+ • Laboratoire Magmas et volcans • Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) - France • Malaria Research and Training Center • Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand • Ministère des Finances de Madagascar • Organisation mondiale de la santé (OMS) • Région Auvergne-Rhône-Alpes • République démocratique du Congo • République de Guinée • République d'Haïti • République de Madagascar • République de Mauritanie • République du Togo • Unicef • Université Clermont Auvergne (UCA)

DE L'INITIATIVE POUR LA GOUVERNANCE MONDIALE (IDGM+)

Agence française de développement (AFD) • Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI - Université Clermont Auvergne) • Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) • I-SITE Cap 20-25 Université Clermont Auvergne

DU PÔLE CLERMONTOIS DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Agence française de développement (AFD) • Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI et Université Clermont Auvergne) • Global Development Network (GDN) • Clermont-Auvergne-Métropole • Département du Puy-de-Dôme • Région Auvergne-Rhône-Alpes



Siège de la Ferdi à Clermont-Ferrand

63, boulevard François-Mitterrand, CS 50320
63009 Clermont-Ferrand Cedex

Bureau de la Ferdi à Paris

9, rue Notre-Dame des Victoires
75002 Paris



F&Di

FONDATION POUR LES ÉTUDES
ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

63 boulevard François-Mitterrand, CS 50320
63009 Clermont-Ferrand Cedex
France
Téléphone : +33 (0)4 73 17 75 35
contact@ferdi.fr

www.ferdi.fr